

le libre penseur

Périodique romand laïc et indépendant

Editeur: Association vaudoise
de la Libre Pensée
Case postale 5264
CH-1002 Lausanne

35^e année Septembre 2009
Trimestriel N° 142
Abonnement annuel: CH Fr. 10.–, CCP 10-7494-3
Etranger Euro 10.–

ISSN 0256-8985
Rédacteur responsable
Ivo Caprara
Tirage 1700 exemplaires

«Plus le mensonge est gros
plus les gens le croient vrai.»
Goebbels

«On fait dire à l'histoire
ce que l'on veut.»
Napoléon

OPÉRATION BERGÈRE MANIPULATION D'ÉTAT ET D'ÉGLISE

Il existe trop de témoignages d'époque, trop de documents incontestables pour remettre en cause l'existence de Jehanne la Pucelle et elle est bien une femme hors du commun. Se poser des questions sur le qualificatif «Pucelle», c'est-à-dire sur sa virginité, vérifiée à deux reprises, par Jeanne de Preuilly et Jeanne de Mortemer en 1429 et par Anna Bavon en janvier 1431, n'a de nos jours qu'un intérêt physiologique et psychologique. Ses propres compagnons d'armes s'étonnaient de son absence de féminité, entendons ici de l'absence de certains signes physiologiques qui caractérisent la femme. On s'interrogera éternellement sur ses amours passionnées avec Gilles de Rais, mais les amours platoniques peuvent aussi être passionnées. On sait que Gilles de Rais avait une admiration sans bornes pour Jehanne et que l'admiration était réciproque. Gilles fit écrire un *Mystère* sur elle, une œuvre de 20 500 vers où il l'appelle «Noble Dame». L'original est au Vatican. Les vrais secrets d'amour appartiennent toujours à ceux qui les vivent et jamais à ceux qui ne sont à même que de les imaginer et souvent les salissent, par ignorance grossière ou envie malsaine. Gilles de



Jehanne d'Arc: «Je n'ai jamais gardé les moutons ou d'autres bêtes.»

Rais fut le seul, avec l'aide de La Hire, qui tenta, en vain, de soustraire Jehanne aux souffrances de l'Inquisition. Il leva une armée à ses frais et galopa vers Rouen, écrasant au passage les Grands-Bretons et leurs alliés. Au jour du bûcher, il n'était qu'à

deux jours de marche de la ville, encore ignorant de la comédie qui était en train de se monter.

Aucun doute sur le fait que Yolande d'Anjou est la femme la plus intelligente et la plus éclairée de toutes celles qui entourent le Dauphin. Elle a élevé Charles dans son château d'Angers et s'est arrangée pour lui faire épouser sa fille Marie. Charles n'est que dauphin, mais elle veut que son gendre soit un jour roi de France. Elle défend d'arrache-pied les intérêts de la Maison d'Anjou et son patrimoine. L'opération *bergère* est conçue dès 1418. On retrouve déjà à cette date les traces de la légende de la Pucelle que Yolande et les franciscains ont mise sur pied à des fins purement politiques et religieuses. Le problème à résoudre est de taille: deux rois, un Français et un Anglais, se disputent le même royaume. Ils ont les mêmes droits au regard de la généalogie. Qui peut donc déterminer qui des deux méritera d'être roi? Dieu, et lui seul. Et Jehanne entre en scène. Elle va être celle qui va DIRE LE DROIT AVEC L'AIDE DE VOIX VENANT... DU CIEL. Des prophéties commencent à circuler de ville en ville et on se charge de les colporter: une vierge

SOMMAIRE

- | | | | | |
|--|-------------------|----------|--|-------------------------|
| 1. Opération bergère | Mélanie Lafonteyn | p. 1-4 | 13. En Grande-Bretagne... | |
| 2. Comment on fabrique une sainte | Damien Oneill | p. 5-7 | Les religions s'invitent au débat sur la charia | p. 17 |
| 3. La crise de foi est-elle incurable? | André Panchaud | p. 7-8 | 14. ...et en Australie, il y a encore des nations qui ne | |
| 4. L'affaire Urbain Grandier | Claude Cantini | p. 8-9 | baissent pas leur froc... | p. 17 |
| 5. Adieux, mes chéries | André Thomann | p. 10-11 | 15. Libre service | p. 18 |
| 6. Bouffer du curé? Bon appétit! | Robert Nicole | p. 12 | 16. Un pasteur défroqué sans raison... | Lucienne Mayor p. 19-20 |
| 7. Mutilations criminelles | Mbom P. Alex | p. 12 | 17. En lisant | Claude Cantini p. 20-21 |
| 8. Milesbo et le phénomène religieux | Diego Scacchi | p. 13-14 | 18. Les brèves | Thor Danneman p. 21 |
| 9. Le temps, qui es-tu? | Olivier Lazo | p. 15-16 | 19. Comprendre et nous faire | |
| 10. Il faut tuer le diable | Albert Marie Guye | p. 16 | comprendre | Anne Lauwaert p. 22-23 |
| 11. A moi, Micheline Calmy-Rey... | Narcisse Praz | p. 16 | 20. Bon de commande | p. 24 |
| 12. Châtiment ou spectacle | Teresinka Pereira | p. 16 | | |

viendra pour sauver le royaume, comme le Christ vint pour sauver l'humanité, mais n'y parvint pas, hélas. L'humanité n'a jamais cessé d'être un chaos et ne cessera jamais de l'être. Le royaume de France est au bord du gouffre, pris en tenaille par l'Anglais et le Bourguignon; les Anglais semblent invincibles; les maigres troupes royales sont incontrôlables, leurs chefs travaillant le plus souvent pour leur propre compte; les princes complotent ou se rallient à l'Anglais, et le dauphin Charles doute de tout, et surtout de sa légitimité. Son père Charles VI est schizophrène et sa mère est la maîtresse de Louis d'Orléans, frère du roi.

En janvier 1408, Isabelle de Vouthon, dite Rome, et non Romée, pour s'être rendue en pèlerinage au Puy, équivalent de Lourdes et *succursale* de Rome, épouse de Jacques d'Arc, accouche d'une fille sans avoir été préalablement enceinte. Les habitants de Domrémy, village qui ne regroupe que 34 foyers et où tout se sait, racontent, lorsque Charles VII décide de réhabiliter Jehanne officiellement, que la veille de la *mise au monde*, des sergents en armes de la Maison d'Orléans arrivent à Domrémy avec un enfant enveloppé dans des couvertures et une nourrice. Le voyage a duré huit jours au milieu d'un hiver qualifié d'extrêmement froid. L'enfant dont a accouché Isabeau de Bavière le 10 novembre 1407 a mystérieusement disparu et n'a pas été enterré dans les caveaux royaux de Saint-Denis comme l'ont prétendu de faux actes. L'examen méticuleux de cette chronique d'un prêtre de Saint-Denis montre que le papier qui relate cet événement n'a été fabriqué que cinquante ans plus tard. L'arrivée du bébé royal à Domrémy ne sera évidemment pas consignée dans l'enquête de réhabilitation.

Le deuxième mensonge consiste à maquiller la véritable date de la naissance de Jehanne pour que n'en soit pas décelée l'origine royale. Depuis le premier jour de sa vie, il y a suppression ou manipulation de documents. On se livre à tous les faux pour brouiller les pistes. Yolande d'Anjou décide de rajeunir la jeune fille de quatre ans et l'Eglise de l'époque la fait naître en janvier 1412 dans le but d'éviter tout soupçon sur sa parenté avec Charles VII. Il faut aussi bien manœuvrer pour que sa date de naissance ne coïncide pas avec l'un des enfants de Jacques d'Arc. Dans certains livres d'histoire, on nous dit que le douzième enfant d'Isabeau de Bavière, né et mort le 10 novembre 1407, s'appelle Philippe; d'autres affirment qu'il s'appelle... Jehanne. Finalement Philippe et Jeanne ne font qu'un. Le nouveau-né, ou la

nouvelle-née, est d'abord caché/e à la cour puis confié/e à la famille d'Arc en janvier 1408. Au cours de ses procès, Jehanne ne se lassera pas de répéter qu'elle a TROIS FOIS SEPT.

Les époux Jacques d'Arc, ou Dare, ou Day, ou Darques, ou Dari, et parfois même Tari – le patronyme écrit d'Arc ne sera inventé par les historiens que bien plus tard – ont quatre enfants: Jacquemin, Jean, Pierre et Catherine. Aucune Jeanne n'est née de leur union. Jacques d'Arc n'est pas un pauvre laboureur mais appartient à une famille d'ancienne chevalerie tombée en dérogeance et non en déchéance. Il est propriétaire terrien. La famille jouit d'une assez large aisance et Jacques est investi des fonctions de doyen de son village, commandant de la milice locale, fermier général du lieu, procureur général du châtelain de Vaucouleurs, Robert de Beaudricourt. A cette époque, son revenu annuel est de cinq mille francs or, ce qui est loin d'être le revenu d'un laboureur. Isabelle de Vouthon est apparentée aux Beauveau, Ludres, Nettancourt et Armoises (retenons ce nom) toutes familles nobles et importantes de l'époque. Il paraît fort douteux que la maison restaurée de Domrémy que l'on fait aujourd'hui visiter aux touristes soit réellement celle qui fut habitée par la famille dite d'Arc, ou si elle le fut, elle ne le fut pas longtemps. Siméon Luce relate qu'en 1419 les d'Arc quittent le village et louent le château fort abandonné par les seigneurs de Bourlémont (retenons aussi ce nom), château qui se trouve sur une île entre deux bras de la Meuse et possède un grand jardin. Qui désire assurer à tout prix la sécurité de la princesse et «la protéger des coups de main effectués par des soudards plus ou moins brigands»? Jehanne parlera plus tard du «grand jardin». Jehanne n'a jamais été bergère. Elle le dira elle-même deux fois avec irritation au cours du procès de Rouen: «*Je n'ai jamais gardé les moutons ou d'autres bêtes.*» Elle n'a jamais dit non plus qu'elle s'appelait D'Arc, mais seulement Jehanne la Pucelle. Au cours de son procès, elle en vient même à dire qu'elle ne connaît pas son nom. Elle cache volontairement son vrai patronyme parce que sa vraie famille le lui a ordonné. Elle sait monter des destriers fougueux, porter des éperons, manier l'épée, dompter les chevaux. Elle parle un excellent français, sait lire et écrire. Durant sa courte carrière (2 ans) de femme guerrière, elle rédige 19 lettres et c'est une excellente épistolière. Deux fées se sont penchées sur son berceau, et quelles fées! Yolande d'Anjou, que nous avons déjà

nommée, et Colette de Corbie, aidée de sœur Catherine, Sœur Marguerite et Frère Michel. Derrière Colette de Corbie, les franciscains, en désaccord avec les dominicains qui les haïssent. D'autres nobles dames, appartenant toutes au tiers-ordre franciscain, vont également se charger de son éducation: Agnès de Joinville, les dames de Bourlémont (souvenons-nous du château où habite Jehanne) et les dames de Fay. Jehanne va devenir l'arme secrète de l'Eglise de France contre la papauté de Rome. Quant aux «voix», elles sont bien réelles puisqu'elles sont celles de ses éducatrices et éducateurs: à cette époque, les franciscains du tiers-ordre utilisent entre eux un langage codé et s'appellent Saint et Sainte au lieu de Frère et Sœur. Sainte Catherine, Sainte Marguerite et Saint Michel sont des êtres en chair et en os. Non seulement Jehanne fréquente l'église de Domrémy, mais aussi l'ermitage de Notre-Dame de Bermont, à une lieue au nord de Domrémy, au flanc d'un coteau dominant la vallée de la Meuse. C'est là qu'on se charge de son éducation politique et militaire, fait attesté au cours du procès de réhabilitation de 1456 par l'un de ses trois parrains, Jean Morel. Jehanne porte la bague franciscaine gravée de trois croix avec les mots *Jhesus Maria*, signe de ralliement des franciscains. Plus tard, ces mêmes mots seront brodés sur son étendard, ce qui sera considéré par l'évêque Cauchon comme un crime contre l'Eglise.

Qui ne s'est étonné de l'aplomb dont fait preuve l'héroïne de Lorraine, à la cour de Charles VII comme au tribunal de Rouen? Où cette jeune fille aurait-elle pu acquérir sa science de la chevauchée, de la bataille? A-t-elle appris l'équitation en gardant des moutons? Les voix célestes lui ont-elles enseigné la langue française? Ou serait-ce les pauvres laboureurs? La voilà caracolant, bannière au poing, à la tête des troupes royales et en imposant aux rudes capitaines par son autorité et ses connaissances militaires. La voilà se défendant à Rouen avec une pugnacité de juriste professionnel. Une bergère inculte soudainement transformée en chef de guerre? Voilà bien une opération politique magistralement orchestrée!

A cette époque, pour des gens organisés et possédant des relais bien répartis, déclencher l'apparition d'un mythe ne constitue pas une tâche surhumaine. Les croyances et les légendes sur les différents thèmes repris par le mythe (les pastoureaux, la pucelle, l'arbre sacré, les voix divines, les oiseaux, la prophétie de Merlin, etc.) sont dans l'air du temps. Le mysticis-

me, la crédulité populaire, l'inculture, la pression monstrueuse exercée par l'Inquisition, l'extrême misère du royaume de France, offrent un excellent terrain d'accueil. A la tête d'une telle entreprise de mystification il faut aussi un cerveau. Yolande d'Anjou, épouse de Louis II d'Anjou, est une femme intelligente et habile, célébrée par les chroniqueurs de son temps. Charles, jeune homme falot, l'appelle sa «bonne mère». Elle est la femme forte du royaume et a la motivation, la patience et l'argent. Elle est reine de Sicile, duchesse de Provence, championne des Orléans et des Armagnacs contre les Bourguignons et, bien entendu, contre les Anglais. Le dauphin devient roi à la mort de Charles VI, le *roi fol*. Yolande d'Anjou a une grande emprise sur lui car il est indécis, maladroit dans ses entreprises, soumis à la mauvaise influence de ses favoris. Un choc psychologique est nécessaire, tant pour lui que pour le pays. Une intense activité diplomatique va précéder l'entrée en scène de Jehanne.

Quand elle commence sa mission, c'est René d'Anjou, fils de Yolande, qui l'introduit auprès du duc de Lorraine. René est l'ami de Robert de Baudricourt. Yolande va prendre en charge les frais de l'expédition d'Orléans car les caisses du dauphin sont vides, de la campagne militaire dans la vallée de la Loire (fameuse bataille de Patay qui brise le moral de l'Anglais), puis du long déplacement à Reims pour le sacre. Dès le début de sa mission, alors que Jehanne n'a encore rien fait de bien étonnant, la rumeur s'amplifie dans tout le royaume avec un synchronisme spectaculaire, colportée par les moines franciscains qui sillonnent le pays: la vierge qu'on attendait, vêtue d'habits d'homme et envoyée par Dieu, va sauver le roi et chasser les Anglais du royaume. Yolande et sa fille Marie sont aussi affiliées au tiers-ordre franciscain. Colette de Corbie est la principale animatrice du mouvement franciscain et réformatrice de l'ordre des clarisses. Si on accepte la version officielle de mission divine confiée à Jehanne, cela signifie que Dieu, en la faisant intervenir, prend le parti de Charles VII, prince supposé bâtard, non reconnu par son propre père et déshérité par sa mère. Dieu prend donc parti contre le roi anglais qui a pour lui la légitimité de droit et de sang. Belle idée de justice divine! Ou alors il faut prêter à Dieu des soucis géopolitiques d'équilibre européen qui laissent vraiment perplexe! Et que dire de tous les saints, protecteurs respectivement des Français, des Anglais et des Bourguignons? En vinrent-ils eux aussi aux mains pour régler leurs diffé-

rends? Tout laisse supposer que les archanges en vinrent aux ailes.

En haut lieu, on dirige l'éducation de Jehanne, qui est celle d'une princesse et non celle d'une pastourelle. Un de ses contemporains, Jean Chartier, note que mise en présence de Charles VII «*elle fit toutes les inclinaisons et révérences à faire au roi, ainsi que si elle avait été nourrie à la cour. On eut dit que cette jeune fille avait été élevée non pas aux champs mais aux écoles, dans la culture des lettres*».

Tous constatent qu'elle a le goût du faste et des étoffes de grand prix. Son sens du prestige est développé. Elle sait revendiquer les honneurs qui lui sont dus et faire respecter ses volontés. Elle s'irrite des contradictions, ne commet jamais la moindre erreur sur les règles de préséance. Elle impose à tous une autorité qui se dégage naturellement de sa personne, notamment sur les grands chefs de guerre de l'époque qui n'étaient certainement pas des hommes faciles à manier. On imagine mal Gilles de Rais, maréchal de France, Jean d'Aulon, Jean de Dunois le Bâtard d'Orléans, Ambroise de Loré, le comte de Clermont, Bertrand de La Tour d'Auvergne, Guy de Laval, Etienne Vignolle, plus tard maréchal de France, le duc d'Alençon, Jean Pothon de Xaintrailles, se plaçant docilement sous les ordres d'une bergerette avant même qu'elle ait fait ses preuves au combat. Elle est parfaitement instruite d'une situation politique et militaire plus complexe qu'elle n'a jamais été dans tout le cours de l'histoire de France. Elle monte à cheval comme une écuyère accomplie, et non comme une amazone, ce qui exige un enseignement et un entraînement auxquels n'est soumise aucune fille de paysans. Tous les experts en équitation savent qu'il faut au moins quatre ou cinq années de travail assidu pour devenir la brillante cavalière qu'elle est. Un détail intéressant: son père, Louis d'Orléans, était considéré comme le meilleur écuyer du royaume. Glorieux héritage?

Sur ordre de Charles VII, Jehanne est logée au donjon du Coudray, c'est-à-dire dans la plus belle partie du château. On lui constitue immédiatement une maison civile et une maison militaire, attribution normalement réservée aux familles pouvant faire preuve d'une noblesse continue depuis les croisades. Elle a: une dame d'honneur, Anne de Bellin; un page, Louis de Conte; un écuyer, Jean d'Aulon; un chapelain, Frère Pasquerel, franciscain; un maître d'hôtel; deux hérauts d'armes; un secrétariat de deux secrétaires et un trésorier; une écurie, de six palefrois et six

destriers; le droit de bannière dans l'armée royale, et son étendard sera le seul admis à figurer dans le chœur de la cathédrale le jour du sacre; des éperons d'or; privilège des chevaliers ayant reçu l'adoubement; une armure, payée par le trésor royal pour 100 livres-tournois, alors que celle du duc d'Alençon n'en avait coûté que 80; une épée, dite de Fierbois, que Jehanne se permet d'exiger et que Louis d'Orléans, son père, avait reçu de Bertrand du Guesclin. Rien de moins! Une garde-robe fastueuse, payée par Charles d'Orléans depuis Londres où il est retenu prisonnier. Ce prince interviendra souvent dans cette aventure dite mystique, pour le bien de la cause. Jehanne recevra même de Charles VII le droit de grâce, privilège strict du souverain, et fait absolument unique dans toute l'histoire de France. Quelle chance miraculeuse pour une bergère illettrée!

Il n'est pas un seul Lorrain qui ne sache et ne conte aujourd'hui, lorsqu'on lui parle de Jehanne, qu'on ne brûle pas la jeune fille sur le bûcher le 30 mai 1431 mais qu'on la sauve parce qu'elle est bien princesse royale, demi-sœur ou sœur de Charles VII, et de Catherine, reine d'Angleterre. Elle s'appelle donc Jehanne d'Orléans. Elle est remplacée au dernier moment par une autre femme que personne ne peut reconnaître car la victime apparaît devant la foule «embronchée», c'est-à-dire la tête et le visage recouverts. L'Inquisition brûle tant de sorcières que Cauchon et Bedford, oncle du petit roi d'Angleterre Henri VI âgé de 2 ans, n'ont aucun mal à planifier la substitution. Huit cents hommes d'armes portant glaives et bâtons écartent la foule. Il ne s'agit donc pas d'une exécution publique au sens strict du mot. Et enfin, on estime inutile de rédiger un compte rendu de cette exécution alors que toutes les exécutions en ont un.

Le déroulement du procès est connu, bien que les pièces originales aient été perdues, égarées, cachées. On a cependant conservé des documents qui prouvent l'intérêt des contemporains pour cette affaire. Dès 1435, deux membres du tribunal, Guillaume Manchon et Thomas de Courcelles, rédigent en latin le résumé du procès-verbal. On dispose aussi de fragments de notes prises par les notaires au cours des séances. Une copie de l'instrument public des sentences, résumé rédigé au lendemain du procès, est réalisée en 1456.

Rappelons pour mémoire les noms des inquisiteurs psychopathes les plus haineux envers Jehanne: Pierre Cauchon,

évêque de Beauvais; Jean Graverent, dominicain, maître de théologie de Paris, inquisiteur de la perversité hérétique; Thomas de Courcelles, recteur de l'Université de Paris; Jean d'Estivet, chanoine de Beauvais, qui, en 1431, rédige un réquisitoire de 70 articles, incitant le tribunal à reconnaître Jehanne «*sorcière, devineresse, pseudo-prophétesse, utilisatrice des formules magiques des malins esprits, conjuratrice, superstitieuse, adonnée aux arts magiques, mal pensante dans notre foi catholique, sacrilège, idolâtre, apostate, maudite et malfaisante*». Jean d'Estivet se fait particulièrement remarquer par sa haine et ses violences verbales contre l'accusée. Cauchon réunit un tribunal de plus de quarante membres, ecclésiastiques, pour la plupart normands. L'Université de Paris envoie une délégation. Participent aussi quelques Anglais, dont l'évêque de Norwich et deux membres d'ordres mendiants, Martin Ladvenu et Isambart de la Pierre. Une enquête confirme une nouvelle fois la virginité de Jehanne, ce qui dans l'esprit des accusateurs et la mentalité de l'époque lève tout soupçon de possession démoniaque. On veut surtout savoir si elle est homme ou femme. On la trouve «*femme, vierge et pucelle*». Boisguillaume rapporte «*que le duc de Bedford se tenait en un lieu secret d'où il voyait examiner Jehanne*». Jehanne considère certes que l'Eglise est gardienne de la foi des fidèles, mais affirme avec autorité que c'est aux commandements de Dieu qu'il s'agit prioritairement d'obéir et qu'en cas de contradiction Dieu l'emporte sur les prêtres. Cette affirmation de sa liberté dans son union avec Dieu permet à ses juges de la confondre comme hérétique. On l'accuse de sorcellerie et de relapse parce qu'elle porte des vêtements d'homme, qu'elle accepte d'enlever, puis reprend de peur d'être violée ou parce qu'on la viole, malgré les ordres formels de la duchesse de Bedford qui «*fit défendre aux gardiens et aux autres de lui faire quelque violence*». Les dominicains semblent l'emporter sur les franciscains, mais en apparence seulement, puisque Anne de Bedford appartient, elle aussi!... au tiers-ordre franciscain et n'est pas sans connaître le plan de substitution. Jehanne disparaît jusqu'en 1436, mais des centaines de documents attestent sa présence, à partir de 1436, à Metz, Arlon (Belgique), Cologne (Allemagne) et Orléans. Elle est toujours reçue dans ces villes avec tous les honneurs. On la reconnaît donc. Sa mère adoptive, Isabelle de Vouthon, ne criera jamais au

mensonge ni au scandale, ses frères de lait non plus. Le 20 mai 1436, elle épouse Robert des Armoises – ou Hermoises – apparenté à Isabelle de Vouthon, neveu d'Alarde de Chabrey, épouse de Robert de Baudricourt. Robert des Armoises, veuf et père de deux enfants, a aussi été son compagnon d'armes comme Gilles de Rais, le duc d'Alençon ou Jean d'Aulon. Les lignes qui suivent et correspondent à l'acte de mariage de Jehanne la Pucelle de France et de Robert des Armoises sont extraites de la chronique du doyen de Saint-Thibault ou Chronique de Metz, ville où s'installent Robert et Jehanne après leur mariage: «**Le vingtième jour du mois de mai 1436, la Pucelle Jehanne qui avait été en France, vint à La Grange-aux-Hormes, près de Saint-Privé. Elle y fut amenée pour parler à quelques seigneurs de Metz. Elle se faisait appeler Claude N. Le même jour, ses deux frères arrivèrent auprès d'elle. Aussitôt qu'ils la virent, ils la reconnurent, et elle les reconnut aussi. Elle fut reconnue par plusieurs détails pour la pucelle Jehanne de France qui amena Charles à Reims. Jehanne revint à Arlon, et là fut fait le mariage de messire Robert des Hermoises, chevalier, et de Jehanne la Pucelle.**» Qu'il y ait pu avoir de fausses Jeanne à partir de 1449, date de la mort de Jehanne (voir étude – très partielle – de Maurice Garçon) est possible, mais que Robert de Baudricourt et son épouse, et Robert des Armoises, de la même famille, n'aient pas été capables de reconnaître leur compagne de guerre, est tout à fait impossible. Plus impossible encore est que Robert des Armoises, de haute lignée, ait consenti à épouser une fausse «Jeanne» et qu'Isabelle de Vouthon et ses fils n'aient pas dénoncé l'imposture. Il n'est pas hasardeux de penser que, durant son «absence» ordonnée par prudence par Charles VII, Jehanne reste en contact avec ces deux chevaliers et bien d'autres: Dunois le Bâtard d'Orléans, Raymond de Contes, Thomas de Monclars, Ambroise de Loré, Bertrand de La Tour... tous vivants en 1436 et bien au-delà de la mort de Jehanne, sauf Gilles de Rais qui meurt en 1440, pendu puis brûlé par l'Inquisition pour des crimes qu'il n'a pas commis. L'Eglise le condamne et le torture ignominieusement pour s'emparer de ses châteaux et de sa fortune. La main cupide et crochue de l'ecclésiastique Jean de Malestroit est à la base d'une des plus

grandes machinations de l'histoire. On tente aujourd'hui de réhabiliter Gilles de Rais au milieu de grandes difficultés. Et comment Jehanne ne continuerait-elle pas à jouir de l'appui des disciples de saint François!

Existe aussi un acte de vente de Haraucourt, notarié, passé par-devant témoins, portant la signature authentique des intéressés et des officiants: «**Nous, Robert des Armoises, chevalier, seigneur de Tichémont, et Jehanne du Lys, la Pucelle de France, dame du dit Tichémont, ma femme, licenciée et autorisée de moi...**». Pourquoi Jehanne du Lys? Parce qu'en 1429 Charles VII anoblit toute la famille d'Arc et ses descendants et exonère de tout impôt les habitants de Domrémy. Par cet acte, signé le jour même du mariage, soit le 7 novembre 1436, Robert met en fermage ses terres de rapport afin de permettre à son épouse d'équiper une petite troupe et de repartir en campagne avec Gilles de Rais.

Et enfin on retrouve dans les livres de comptes de la ville d'Orléans les sommes d'argent qui furent allouées à Jehanne à partir de 1436. Une mention, entre bien d'autres: au cours des réceptions officielles qui lui sont offertes entre le 18 juillet et le 1^{er} août 1439, on lui donne une somme de 210 livres «**pour le bien fait à la ville durant le siège**». Suite à cette visite, la ville d'Orléans décide de faire supprimer les messes votives que l'on disait à la mémoire de «celle qui avait péri à Rouen». Et enfin, les comptes de la ville nous informent également de l'année de sa mort: la ville pensionnait Isabelle de Vouthon, veuve de Jacques d'Arc. Jusqu'en 1448, on indique pour chaque versement: «*A Isabelle de Vouthon, mère de La Pucelle*». A partir de 1449, on modifie les termes: «*A Isabelle de Vouthon, mère de feu La Pucelle*». Jehanne meurt donc en 1449, et Robert des Armoises la rejoint en 1450. On les enterre dans l'église de Pulligny-sur-Madon, au sud de Nancy. Lorsque des chercheurs émettront le désir de vérifier les dépouilles qui se trouvent dans le tombeau, l'évêque de Nancy interdira les fouilles. Le château de Jaulny, classé monument historique, dernière demeure de Jehanne et de Robert, est situé au cœur du parc naturel régional entre Metz, Nancy et Verdun. On peut y admirer deux magnifiques médaillons les représentant.

**MÉLANIE LAFONTEYN,
PSYCHOPÉDAGOGUE, ÉCRIVAIN**

Les chercheurs minutieux et épris de bon sens, auxquels nous nous efforçons d'appartenir, se doivent de donner priorité à l'honnêteté intellectuelle et repousser avec énergie les mystifications: leur esprit est libre de toute idéologie, de toute influence religieuse ou politique pernicieuse. Ils respectent les personnages historiques dignes de ce respect avant tout COMME INDIVIDUS. Tout ce qui bafoue l'honnêteté intellectuelle n'est que terrorisme historique.

Mélanie Lafonteyn et Damien Oneill

On ne touche pas à Jeanne d'Arc (Gambetta)

Quand le politiquement correct se conjugue avec le bien-pensant religieux, la pensée se stabilise pour empêcher toute remise en cause.
(Jean-Louis Boreux)

COMMENT ON FABRIQUE UNE SAINTE IMPOSTURES ET DÉRAPAGES

Début 1450, Robert des Armoises rejoint son épouse au tombeau. Puisque tout est consommé et que les principaux protagonistes ne sont plus de ce monde, Charles VII ordonne à maître Guillaume Bouillé, ancien recteur de l'Université de Paris, d'ouvrir une enquête sur les fautes et abus du procès de Rouen, qu'il s'est bien gardé de dénoncer du vivant de Jehanne. Le pape Nicolas V refuse. Mais en 1455, le pape Calixte III autorise cette enquête, après le plaidoyer de son légat, le cardinal d'Estouteville qui est aussi évêque de Rouen. Le pape, avec une prudence toute romaine, parle de Pierre et Jean dits d'Arc et de la fille d'Isabelle. Aucun patronyme n'est indiqué. Isabelle de Vouthon?

ou Isabelle de Bavière? Imprécision volontaire qui masque la vérité sans mentir.

Le procès attendu débute à Paris le 7 novembre 1455. Il dure huit mois. Plus d'une centaine de témoins sont entendus, choisis à l'avance. On les a chapitrés: la bergère doit occulter la princesse. Leurs déclarations sont suspectes. Sont-ils devenus amnésiques? Hauviette se trouble en révélant son âge, 1411, et par conséquent celui de son amie Jehanne, puisqu'elle dit avoir quatre ans de moins qu'elle. On tremble, on décide de la confondre et on évite le pire. Le légende est sauve!

Le 7 juillet 1456, le jugement de Rouen est cassé. Jehanne est solennellement réhabilitée. 1869: Mgr Dupanloup et 11 évêques demandent sa canonisation.

1874: Pie IX autorise un procès informatif.

1885: Mgr Coullié obtient un procès additionnel.

1888: La Congrégation des rites ouvre un procès complémentaire.

1894: Léon XIII demande l'introduction de la cause de béatification, le 27 janvier.

1904: Pie X reconnaît les vertus de Jehanne et la proclame Bienheureuse en 1909.

1920: Benoît XV signe le décret de canonisation, cédant à la pression du gouvernement français.

Il a fallu cinq siècles pour en arriver là. Cinq siècles de dissimulation et de mensonge. L'Eglise a fini par dire oui à la vierge et non

à la martyre. A la fin d'une conversation qu'il maintient avec un écrivain catholique, Mgr Tisserant s'exclame: «*Si les Français savaient la vérité, quelle désillusion n'auraient-ils pas!*». Eh bien non, nous ne sommes pas du tout déçus par la vérité: Jehanne d'Orléans, princesse illégitime confiée à une famille de Lorraine, héroïne de guerre inventée par les pouvoirs, trahie par les siens, persécutée par l'Inquisition car gênante, sauvée du bûcher, prisonnière dans un sombre château pendant quatre ans, épouse d'un noble chevalier et fantôme du château de Jaulny. Du fait des circonstances de la mort de Jehanne et du rôle peu avantageux de l'évêque Cauchon, l'Eglise catholique est particulièrement mal à l'aise au XIX^e siècle. En 1841, Michelet publie un livre intitulé *Jeanne d'Arc* et fait entrer la jeune fille dans la catégorie des héros incarnant le peuple. Elle cristallise le sentiment national du peuple français et fait émerger le nationalisme. En imposant l'image d'une «sainte laïque», Michelet crée un mythe perçu comme une véritable machine de guerre contre l'Eglise. C'est pourquoi en 1869, Mgr Félix Dupanloup, évêque d'Orléans, met en route le processus de canonisation afin de faire de Jeanne d'Arc le symbole de la chrétienne luttant pour sa foi et sa patrie. Ainsi l'Eglise catholique peut déclarer SAINTE une femme qui fut outrageusement malmenée et condamnée comme SORCIÈRE par un tribunal ecclésiastique. Le 8 mai 1869, l'évêque d'Orléans prononce au nom de l'Eglise un véritable panégyrique de Jehanne où pour la première fois il évoque la sainteté de la Pucelle. Mais quelle formule de canonisation faut-il utiliser? On décide d'examiner toutes les sources connues, historiques, religieuses, littéraires, les traditions orales. Le dossier de canonisation rassemble 1741 pages au total, soit beaucoup plus en volume que les sources, choisies avec précaution, sur lesquelles il s'appuie. Ainsi se constitue une figure de Jehanne correspondant aux exigences de l'Eglise. On commit de nombreux dérapages interprétatifs, le plus important touchant le saut de Beaurevoir. On le réinterprète: Jehanne, retenue prisonnière dans

une tour entre juillet et novembre 1430 aurait tenté de se suicider, ce qui est contraire aux préceptes catholiques. On écarte alors le témoignage de la jeune fille qui avait déclaré à ses bourreaux «*qu'à ce moment-là, elle aimait mourir mieux que vivre*» et on invente des récits de seconde main. Autre exemple de manipulation, la fameuse phrase, rapportée vingt ans plus tard, de l'Anglais Jean Tressart, un des secrétaires du roi d'Angleterre, s'exclamant à la pseudo-mort de Jehanne: «*Nous sommes tous perdus, car une sainte personne a été brûlée.*» On traduit par: «*Nous avons brûlé une sainte.*» Glissement sémantique qui est loin d'être neutre.

Jamais n'est abordé le paradoxe de départ, à savoir qu'un tribunal ecclésiastique a condamné celle qui va devenir une sainte à travers la même secte. Pas une fois l'Eglise ne reconnaît qu'elle a une énorme part de responsabilité dans la condamnation à mort de Jehanne (DANS SON PRINCIPE ET NON DANS SA RÉALITÉ) et dans toutes les souffrances physiques et psychologiques qu'elle endure durant sa captivité, celles-là bien réelles. Ce sont toujours LES AUTRES qui ont brûlé Jehanne! Qui est donc responsable de la condamnation? LES ANGLAIS bien sûr, et seulement les Anglais!

Autre coupable potentiel: l'Université. Le tribunal de Rouen est l'émanation de l'Université de Paris. Mais il se trouve que les universitaires sont des membres du clergé.

Toutes ces querelles apparaissent vite assez vaines. Même si l'Eglise a le pouvoir de passer outre les considérations politiques, ce qu'elle ne fait jamais, car ses intérêts sont toujours liés à la politique, le procès en canonisation pâtit des relations tendues entre la France et le Saint-Siège au début du XX^e siècle à cause de la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Enfin, le 9 mai 1920, le pape Benoît XV, en présence de l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, Gabriel Hanotaux, canonise Jehanne. Le 24 juin 1920, la Chambre des députés adopte le projet du député et écrivain Maurice Barrès d'instituer une fête nationale de Jeanne d'Arc.

LES RESTES DE JEANNE D'ARC DANS LE VASE DE CHINON

Le bocal date du XVIII^e siècle. Il appartient d'abord à un apothicaire, se retrouva rue du Temple à Paris en 1867, puis atterrit dans une pharmacie de Chinon avant d'arriver à l'évêché de Tours en 1909. Le Vatican AUTHENTIFIA, OSA AUTHENTIFIER, le contenu du bocal COMME ÉTANT LES RESTES DE JEANNE D'ARC. En dehors du fait qu'on ne brûla pas Jehanne et que l'Eglise le savait, que l'exécution ne fut pas, en réalité, publique, et que la soi-disant condamnée était embranchée donc non reconnaissable, il faut rappeler qu'à l'époque le condamné était enfermé à l'intérieur du tas de bois et que l'assistance ne pouvait pas le voir. Lisons quelques déclarations :

«Le roi et le duc d'Alençon connaissent le secret du bûcher. Moi, je ne puis rien dire...»: Frère Jérôme Pasquerel, chapelain de Jehanne depuis le début de sa mission.

«J'assistai au dernier sermon fait au vieux marché, le jour de la mort de Jehanne. Pourtant je ne la vis pas brûler, elle...»: Thomas de Courcelles, juge assesseur de Cauchon.

La chronique du doyen de Saint-Thibaud de Metz: «En la cité de Rouen, en Normandie, elle fut échauffée et arse. Ce veut-on dire, mais depuis lors fut prononcé le contraire.»

Le manuscrit 11542 du British Museum: «Finalement la firent ardre publiquement, ou toute autre femme semblable à elle.»

La Chronique de Bretagne: «La Pucelle fut brûlée à Rouen, ou du moins condamnée à l'être.»

Citons encore la rencontre de septembre 1439 qui eut lieu entre Charles VII et Jehanne, à Orléans, dans les jardins de l'intendant Jacques Boucher, entrevue rapportée par Guillaume Gouffier, chambellan du roi: «Il la salua bien doucement et lui dit: Pucelle, ma mie, vous, soyez la très bien revenue, au nom de Dieu qui sait le secret qui est entre nous...». Etaient présents à cette entrevue: Jean Dunois, Charles d'Anjou, le sire de Chaumont, l'archevêque de Vienne, Jean Rabateau chez qui Jeanne avait logé à Poitiers en 1429, et Regnault, archevêque de Reims chargé du sacre.

Toutes ces citations sont contemporaines de Jehanne et il en existe bien d'autres, mais les historiens soumis au silence NE VEULENT PAS LES LIRE, et s'ils les lisent, ils ne les transcrivent pas. Ne dérangeons pas le Mythe! ni les intérêts de tous genres que le Mythe a créés! Jehanne, en 2009, rapporte et exacerbe le sentiment nationaliste, ce que les partis politiques exploitent sans pudeur. Napoléon, mégalomane, incestueux et raciste, fait vivre les incalculables associations qui s'appuient impunément sur

son nom, les musées, les statuaires, les éditeurs, les conférenciers, les historiens, les compositeurs, les cinéastes, les acteurs. George Sand, vilipendée durant des lustres, fait vivre une partie du Berry: de *La Petite Fadette* on passe aux confitures, «maison» bien sûr. Inutile de rappeler tout ce qui s'incruste entre son roman champêtre et les délices du palais.

Que trouva-t-on dans le vase de Chinon? Une côte humaine, un bout de bois carbonisé, un morceau de tissu et un fémur de chat. Récemment, l'Eglise n'a pu faire autrement que consentir à la réalisation d'analyses précises menées par une équipe de chercheurs, sous la direction d'un spécialiste en médecine légale, Philippe Charlier, de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches. Les experts sont parvenus à la conclusion que la côte de Jeanne d'Arc si bien authentifiée date de trois à sept siècles avant J.-C. et qu'elle appartient à une momie égyptienne. La datation a été confirmée par le carbone 14. Le fémur de chat est également un fémur de chat momifié. Selon le docteur Charlier, la falsification fut réalisée par une herboristerie du XIX^e siècle selon les ordres de l'Eglise, dans le but de donner plus de force au processus de béatification.

LE LIVRE DE POITIERS

L'Eglise a interdit la fouille de la tombe de Pulligny qui permettrait de proclamer officiellement la vérité. Le Vatican conserve des documents précieux qui concernent l'identité de Jehanne, le certificat original de son mariage et le rapport écrit des deux moines envoyés à Domrémy en 1456 pour enquêter sur place. Ce rapport mentionne que tous les habitants avaient certifié que Jehanne était la fille de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière. Un intellectuel catholique, Edouard Schneider, retrouva en 1935 dans les archives du Vatican où il avait ses entrées le manuscrit dit *Livre de Poitiers*, mais fut contraint au silence. On lui recommanda impétueusement «de ne pas détruire la légende», comme on le fera plus tard, et toujours aussi impétueusement, avec Gérard Pesme. Tous deux tinrent parole. Pourtant, avant de mourir, Edouard Schneider révéla que l'Eglise possédait le manuscrit, et Gérard Pesme écrivit une lettre au Saint-Père, le 4 juin 1972, pour solliciter une copie du manuscrit de Poitiers, estimant qu'il n'existait plus aucune raison d'Etat empêchant la révélation du secret de la naissance de la Pucelle. Une constante pression est faite sur les historiens catholiques pour qu'ils restent dans le cadre de la version orthodoxe, et rien n'est plus facile: on les publie s'ils se taisent ou ils tombent sans plus de façons dans les oubliet-

tes des maisons d'édition s'ils font preuve d'honnêteté. Leur attitude couarde rend toujours suspectes les recherches et les découvertes des autres chercheurs, et tel est bien le but de toutes les tergiversations. Le gouvernement français n'a jamais pris aucune initiative pour engager de véritables recherches. Par contre, en Allemagne et en Angleterre, tous les documents sont mis spontanément à notre disposition.

LISONS, MAIS LISONS HONNÊTEMENT

Les différentes éditions des annuaires nobiliaires officiels de l'époque donnent alternativement à celle qui deviendra «Jeanne d'Arc» les prénoms de *Phillippe*, *Phillipa*, *Jehan*, *Jehanne*, parce qu'à la naissance on constata une ambiguïté à propos du sexe de l'enfant, qui restera douteux jusqu'aux abords de la puberté, d'où cette insistance de tous à vouloir «reconnaître» le sexe de la jeune fille. L'hermaphrodisme est la juxtaposition, chez un même individu, des organes reproducteurs des deux sexes.

Le 28 juin 1428, alors que Jeanne n'a pas encore quitté Domrémy, Jacques Gélou, évêque d'Embrun, écrivit au roi pour lui parler de la jeune fille. Dans sa lettre, il l'appelle *Puella Aurelianensis*. Or *puella* ne désigne absolument pas la pucelle, ce qui serait *filia*. *Puella* désigne la jeune fille de bonne famille, et *Puella Aurelianensis* ne peut se traduire que par *Demoiselle de la famille d'Orléans*.

Jehanne, après sa fausse mort sur le bûcher, fut incarcérée, disons plutôt cachée, pendant quatre ans au donjon de Montrottier, à deux lieues d'Annecy, donjon sous la dépendance féodale d'un des oncles d'Arc. C'est là qu'elle fut libérée en 1436 par une petite troupe de routiers commanditée par Pothon de Xaintrailles (qui, souvenons-nous, avait fait partie de sa maison militaire) et dirigée par son lieutenant Jean de Blanchefort. En réalité, la petite troupe se contenta de demander poliment que Jehanne lui fût remise, ce qui fut fait sans problème. Mais il fallait respecter les formes: on peut donc dire qu'il y eut *enlèvement militaire*. Galamment escortée jusqu'au Luxembourg, Jehanne se mit sous la protection de Jean de Rodemack. Sur les terres de la duchesse de Görlitz, qui lui avait toujours manifesté la plus grande sympathie depuis la capture de Compiègne organisée par les Français, et non par les Anglais, elle se retrouvait près de chez elle. Rappelons que les oncles d'Arc étaient: Guillaume, seigneur de Cornillon-sur-Trèves, conseiller du dauphin Louis; Yvon, bailli de Grésivaudan, conseiller du dauphin

Louis. Raoul, ex-chambellan de Charles VI, qui deviendra sénéchal de Rethel.

UNE FAMILLE DE LABOUREURS?

On sait que Jehanne, après son mariage avec Robert des Armoises, quitta le foyer conjugal pour guerroyer dans le Poitou avec Gilles de Rais contre des écorcheurs, mercenaires démobilisés. Son époux l'aïda

à lever une petite armée et se retira dans un couvent. En 1439, blessée, Jehanne revint à Orléans. Robert des Armoises abandonna le couvent et vécut avec elle au château de Jaulny.

Décret de Pie X du 6 janvier 1904 par lequel le pape atteste comme date de naissance de Jeanne d'Arc l'année 1407.

La sanctification de Jeanne d'Arc, pucelle

d'Orléans, proclamée par Benoît XV le 9 mai 1920, coûta trente millions de francs-or au gouvernement français.

L'Eglise catholique lui fait dire des messes en ornements blancs, qui sont ceux des vierges, et non pas rouges, qui sont ceux des martyres.

**DAMIEN ONEILL,
PÉDAGOGUE, ÉCRIVAIN**

LA CRISE DE FOI EST-ELLE INCURABLE?

L'apôtre Paul affirme que la foi va jusqu'à soulever des montagnes (I Cor. 13:2). Mais elle soulève encore plus de controverses. Même dans le milieu universitaire. Pour preuve, une étude menée par les universités de Zurich et de Bochum révélant que la foi non seulement n'a pas forcément un effet positif, mais peut, au contraire, contribuer à l'aggravation de troubles psychiques ou de dépressions. Les chercheurs à qui l'on doit cette étude (mentionnée dans *24 heures* du 4 mars 2009) ne sont probablement pas tous athées. Leur conclusion ne fait que mieux souligner l'antinomie existant entre science et croyance. Mais cette étude iconoclaste ne peut qu'être inspirée par Satan, puisque la parole de Dieu affirme: «La prière de la foi sauvera le malade» (Jacq. 5:15).

Il n'est du reste pas besoin d'enquête universitaire pour démontrer que la foi peut rendre malade. La foi elle-même est une maladie. Pis même: elle est une infirmité nuisible ayant, durant des siècles, contrarié et retardé les progrès des sciences. Ces troubles peuvent être, selon les enquêteurs, provoqués par une éducation religieuse présentant de la divinité une image négative. Celle d'un Dieu justicier et vindicatif.

Mais il importe d'abord de définir le terme:

QU'EST-CE QUE LA FOI?

Le mot *foi* est cité environ deux cent cinquante fois dans la Bible. Mais on y chercherait vainement la moindre définition. Si Dieu eût voulu que ses créatures aient foi en Lui, ne semble-t-il pas qu'il eût été utile de leur dire en quoi consistait cette vertu? Fâcheuse négligence du Tout-Puissant qui laissait ce soin à ses représentants sur terre.

A la question «qu'est-ce que la foi?» le croyant ne peut répondre que par des arguments alambiqués, des sophismes subtils et byzantins.



La foi. Simon Vouet (1590-1649)

Si l'on croit l'Eglise, «la foi chrétienne est l'ensemble des vérités transmises par la parole de Dieu et la Sainte Ecriture¹». C'est aussi «le fait d'adhérer de manière plus ou moins libre, active et consciente à cette vérité révélée. [...] Il n'y a pas à opposer foi et raison: comme il n'est pas pensable pour un être humain de renoncer tout à fait à comprendre ce en quoi il croit, la foi appelle une incessante activité de l'intelligence.»

La foi, en général, est une conviction fondée non sur l'évidence ou le raisonnement, mais sur le témoignage. Elle a pour fondement, selon les théologiens, la parole même de Dieu. Elle est dans l'adhésion de l'esprit aux vérités que Dieu nous a révélées. Mais elle est aussi une vertu, car elle exige un acte de soumission de la part de la volonté qui, touchée par la grâce, se confie à la véracité de Dieu. Le concile du Vatican a défini que la foi surnaturelle n'est pas contraire à la raison: elle lui fait connaître ce qui la dépasse. Elle est, pour l'Eglise catholique, la condition première du salut.

«Nous ne parlons de foi que lorsque la réalité à atteindre dépasse nos possibilités de la rejoindre et que nous sommes obligés de nous fier au témoignage d'une «personne compétente» affirme Eugène Joly². [...] Ce que la raison ne peut nous dire de Dieu, nous le demanderons à des «témoins de Dieu», et au témoin par excellence: Jésus-Christ. Avoir la foi, c'est faire confiance à des témoins de Dieu; c'est, par-dessus tout, faire confiance à Jésus-Christ, et donc jouer sa vie sur Jésus-Christ.»

Ne pas ajouter foi à une démonstration si convaincante serait faire preuve de mauvaise foi.

Que de ratiocinations pour tenter d'expliquer l'inexplicable! Dieu, l'âme, la foi sont des termes flous, vagues, confus, incertains, imprécis, ambigus auxquels nul théologien n'a pu donner une définition claire, précise, satisfaisante. Mais cette lacune acrobologique ne peut déconcerter le croyant dans sa foi, puisque tout mystère, tout fait surnaturel ou incompréhensible résulte de la volonté divine.

FOYER D'INTOLÉRANCE

«La foi s'enveloppe de brumes» disait Jean Guéhenno³. Il y a, ajoutait-il, une manière de croire que je repousserai toujours, parce qu'elle me paraît diminuer l'homme. C'est la foi qui ne sait qu'affirmer, qui exclut l'examen, la réflexion, le débat. Elle me semble être le refus même de la pensée.»

Les esprits religieux – au sens le plus large du terme – ne supportent pas qu'on émette le moindre doute sur ce qu'ils estiment être la Vérité. Tout ce qui ressemble à une foi, dans quelque domaine que ce soit, entraîne quelque aveuglement. «Faut-il s'étonner, se demande Albert Memmi⁴, que le prosélytisme et le fanatisme soient les fréquents prolongements de la foi?»

L'adhésion irréfléchie à un dogme condamne toute réfutation de celui-ci. Le

mysticisme génère souvent l'intégrisme. Et, comme le foie sécrète la bile, les crises de foi sécrètent souvent l'intolérance. La foi en une divinité est une opinion extrême qui non seulement ne supporte pas les autres mais exige qu'on se rallie à elle.

Voyons maintenant ce que des gens de peu de foi (comme dit l'évangéliste) et cependant dignes de foi pensent de cette «vertu»:

Le lexicologue Maurice Lachâtre⁵ y voit «une adhésion irréflectée de la croyance à tout ce qu'il plaît aux prêtres d'enseigner. [...] Cette croyance n'est pas raisonnable, le plus souvent même elle est stupide, puisqu'elle admet des faits et des idées que la raison humaine ne peut jamais vérifier et que très souvent elle démontre être absurdes.»

Pour Sébastien Faure⁶ «la foi religieuse repose sur l'ignorance et [...] c'est sur cette ignorance que se sont échafaudées toutes les religions. La foi est un sentiment aveugle qui ne résiste pas à l'analyse et que refuse de discuter celui qui la possède.»

«Le conflit entre la foi et la raison ne trouble généralement pas le croyant, qui se refuse à soumettre l'objet de sa croyance au critère de la raison, et maintient une division étanche entre ces deux parties de son esprit» estime Guy Fau⁷.

Non moins sérieuse est la définition de l'humoriste et «lexicologue» Ambrose Bierce⁸, affirmant que la foi est «la croyance, sans l'appui d'aucune preuve, en ce que raconte quelqu'un, sans en rien connaître, au sujet de choses sans parallèle».

TROUBLE PATHOLOGIQUE

Toute vie religieuse débute par un acte de foi qui exige du croyant soumission et renoncement; c'est une attitude mentale d'acceptation, d'assentiment, de persuasion, de conviction intime, aveugle. La crédulité est la vertu fondamentale de toute religion.

La foi est une croyance, sans réserves et sans preuves, en l'existence d'un Etre surnaturel. Elle échappe à toute justification, à toute argumentation, à tout raisonnement. Elle affirme péremptoirement. Elle évite de penser par soi-même. Elle prétend tout savoir sans rien comprendre.

Tandis que la raison se nourrit du réel, du démontrable ou tout au moins du vraisemblable, la foi se manifeste dans le domaine de l'imaginaire, du chimérique et de l'absurde. Le doute des libres penseurs est un humble aveu des limites et des lacunes de leurs connaissances. Ne pas ajouter foi aux arguties spéculatives des casuistes religieux est pour eux une profession de foi. Répondant à une question de Roman Dobrzynski⁹, le professeur Zaleski-Zamenhof, petit-fils du génial créateur de l'espéranto, précisait: «La foi contient une certitude de quelque chose qu'on ne peut pas prouver. Cela ne voudrait rien dire d'avoir foi en quelque chose que l'on ne peut percevoir dans son esprit. La foi est au-delà du temps. On a foi en quelque chose que jamais on n'a pu, on ne peut et ne pourra scientifiquement vérifier.»

La foi est profondément imprimée dans l'esprit des individus, et la paresse des

hommes les entraîne à accepter avec docilité ce que le prêtre leur enseigne plutôt que de rechercher par eux-mêmes la vérité. La foi est le plus ferme soutien de l'oligarchie cléricale; c'est sur la foi que repose toute sa puissance. L'étude scientifique des chercheurs de Zurich et Bochum révèle ce que les libres penseurs n'ont cessé de répéter depuis longtemps, à savoir que la croyance en une divinité et que le culte que les fidèles lui rendent relèvent d'un état pathologique. Le croyant est donc bien un individu dont le psychisme a été altéré par une éducation aberrante.

La crise de foi est-elle incurable? Cela semble, ma foi, irrémédiable.

ANDRÉ PANCHAUD

Notes

¹ *Dictionnaire culturel du christianisme*, Editions du Cerf et Nathan, 1994.

² *Qu'est-ce que croire?* Librairie Arthème Fayard, 1956.

³ *Ce que je crois*, Grasset, 1964.

⁴ *Panoramiques* N° 38, 1999.

⁵ *Nouveau Dictionnaire universel*, 1865-1870.

⁶ *Encyclopédie anarchiste*, t. 2, réédition de 1974.

⁷ *Dictionnaire rationaliste*, Ed. de l'Union rationaliste, 1964.

⁸ *Le Dictionnaire du Diable*, NéO/Socolinvest, 1987.

⁹ *La rue Zamenhof*, L'Harmattan, 2008.

L'AFFAIRE URBAIN GRANDIER

LE CADRE SOCIAL ET POLITIQUE

Loudun, dans le nord du département français de la Vienne, était au XVII^e siècle une ville de 15 000 habitants environ, en majorité protestants, malgré les nombreuses pressions royales. Les épidémies de peste de 1603 et 1632 (25% de la population en mourra) seront, bien entendu, considérées par les bigots comme une punition divine, à cause justement de la présence de l'hérésie. Afin de rendre plus vivante la société catholique – qui connaissait par ailleurs une rude rivalité entre clergé séculier et les membres des nombreux couvents de la localité – le cardinal et ministre Richelieu manifestera l'intention de raser la forteresse locale, symbole de la résistance protestante, voire de transférer les services administratifs de la ville à Monts, une

localité à 100% catholique située à 15 km de Loudun.

LA VICTIME

Urbain Grandier est né en 1590. Fils de notaire, il sera élève du collège jésuite de Bordeaux. Prêtre à 25 ans, il est nommé en 1617 curé d'une des paroisses de Loudun et chanoine de la cathédrale. Cet avancement rapide provoquera beaucoup de jalousies, surtout chez les moines.

Rapidement, il se fait d'autre part une dangereuse renommée de séducteur et, la prudence n'étant pas son fort, il s'en vante même. Ses opinions sur la chasteté du clergé seront du reste développées dans son *Traité sur le célibat des prêtres* (le manuscrit sera brûlé avec son auteur). C'est ainsi que, sur plainte du doyen des

chanoines, Mignon, qui est l'aumônier et le confesseur des nonnes du couvent des ursulines, l'évêque de Poitiers fait arrêter Grandier, en octobre 1629, et le condamne «à jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis pendant trois mois; il fut de plus interdit de ses fonctions sacerdotales dans la ville de Loudun pour toujours, dans le diocèse de Poitiers pour cinq ans. Mais l'archevêque de Bordeaux leva l'interdit et Grandier, gonflé d'orgueil, revint triomphalement à Loudun» (*La Grande Encyclopédie*, Paris, tome 19, p. 191).

De retour, Grandier s'oppose sans tarder, publiquement, aux deux projets de Richelieu, visant à la reconquête religieuse de Loudun.

Comme par hasard, «c'est alors que commencèrent à prendre consistance

les premiers bruits de la possession des ursulines» (*ibidem*).

LES RELIGIEUSES

Le couvent des ursulines comptait une communauté de 17 nonnes, pratiquement toutes nobles (une étant même parente du cardinal). Le couvent était doublé d'un pensionnat de jeunes filles. La supérieure était Jeanne de Belciel (en religion Jeanne des Anges): c'est «la première à se plaindre de visions et de fantômes. Elle fit part de ces apparitions fantastiques à ses compagnes qui, à leur tour, sentirent plusieurs fois, de jour et de nuit, des touchements de personnes invisibles, et se trouvèrent cent fois dans l'horreur de ces visions épouvantables» (*ibidem*).

En sachant, comme c'est le cas aujourd'hui (mais en 1874 déjà, le Dr Gabriel Légné a parlé à ce sujet d'«hystéro-démonopathie» dans son ouvrage *Documents pour servir à l'histoire médicale des possédés de Loudun*, la place que l'érotisme occupe dans les phénomènes hystériques, ces comportements n'ont rien d'étonnant.

En effet, comme l'écrit Roland Villeneuve (*La mystérieuse affaire Grandier*, Paris 1980, p. 44, 55 et 56): «La dépravation du clergé, moins apparente qu'aux époques antérieures, sévissait toujours dans l'ombre. Prêtres et moines se livraient un combat acharné pour la séduction des religieuses allant jusqu'à conclure des mariages de fantaisie. Ces emmurées, conduites à Dieu comme au sacrifice et sevrées d'amours normales, cherchaient, par bravade ou par vice, une distraction dans le saphisme et l'orgie blasphématoire. D'autres s'abandonnaient sans résistance à la tentation. Les refoulements et

les psycho-névroses sont, bien entendu, systématiquement ramenés à l'influence pernicieuse du démon».

La première véritable crise frappe Sœur Jeanne des Anges durant la nuit du 21 au 22 septembre 1632. D'emblée, la chanoine Mignon «ne cache pas son sentiment que la possession a pour but de confondre les hérétiques dont la ville est infestée» (Michel Carmona, *Les diables de Loudun*, Paris 1988, p. 173). A la mi-octobre commencent, dans les églises, les séances publiques d'exorcisme, en présence des autorités civiles et de trois médecins. C'est lors d'une d'entre elles que les diables, au nombre de sept, crient, par la bouche de Sœur Jeanne des Anges, que l'auteur de la possession est Urbain Grandier, lequel «se sert des démons pour exciter l'amour qu'elle ressent à son égard» (Carmona, p. 195). Signalons par ailleurs que – contrairement aux dires des nonnes lesquelles, dans leur délire, accusaient Grandier de s'être «introduit dans leur maison à toute heure du jour et de nuit» (Carmona, p. 210) – «Grandier ne pénétra jamais dans le couvent» (*La Grande Encyclopédie* citée). C'est sur cette accusation néanmoins que le curé de Loudun est à nouveau pris de mire. L'enquête sera dirigée par Martin de Laubardemont (un magistrat parisien, parent de Sœur Jeanne des Anges et probable agent de Richelieu). C'est lui qui orchestrera une véritable cabale en exploitant à la lettre les fantasmes des ursulines, maintenant toutes possédées, ainsi que plusieurs jeunes filles du pensionnat. Phénomène peu surprenant puisque l'«on connaît assez le caractère épidémique de certaines maladies nerveuses, qui se répandent par simple imitation, sans présumer une entente criminelle ni une supercherie consciente» (*La Grande Encyclopédie*, p. 192).

Laubardemont faussera même divers témoignages et subornera des témoins. Grandier est ainsi arrêté début décembre 1633 et emprisonné à Angers.

LE PROCÈS

Le 6 avril 1634, Grandier est ramené à Loudun et l'instruction du procès commence. Le tribunal siège au couvent des carmes. Sœur Jeanne des Anges ayant, entre une convulsion et une autre et toujours par démons interposés, déclaré aux exorcistes que Grandier porte la marque du Diable près de l'anus et sur les testicules, afin d'obtenir des preuves «on met Grandier tout nu, on le rase complètement et on lui bande les yeux. Maunoury (un chirurgien qui officie), à

l'aide d'une lancette, le sonde sur tout le corps, pénétrant parfois les chairs jusqu'à l'os. Grandier hurle, de la rue, la foule entend ses cris. Et puis, arrivé aux régions du corps indiqué par le Diable, Maunoury presse, presse – et Grandier ne dit rien. Maunoury triomphant s'exclame qu'il a trouvé les points que Satan a rendus insensibles, et la preuve est ainsi faite. Grandier proteste, jure que Maunoury n'a pas appuyé la pointe de la lancette mais le manche de l'instrument ou son pouce» (Carmona, p. 217).

Ensuite, lors d'une confrontation solennelle, les possédées «donnent libre cours à la rage diabolique qui les anime. Hurllements, contorsions, imprécations. Les vêtements déchirés, elles sont à moitié nues quand elles se précipitent, les seins en avant, sur Grandier qu'elles assaillent de propositions lascives. Elles se traînent, elles se roulent par terre, cuisses dénudées, se frottant sur le sol» (Carmona, p. 227). Malgré la rétractation de deux sœurs, Grandier sera déclaré coupable et condamné à être brûlé vif le même jour (18 août 1634) sur la place Sainte-Croix. Il avait 44 ans. Afin d'obtenir les noms de ses prétendus complices, il avait été auparavant soumis à la torture du brodequin qui lui a brisé les deux jambes. L'«on assista à l'incroyable spectacle de deux moines transformés en valets du maître des hautes œuvres (le bourreau), s'encourageant mutuellement» (Carmona, p. 192). Grandier n'avoua rien «sinon l'accomplissement de «crimes» contre le sixième commandement et la composition du *Traité du célibat des prêtres*» (Carmona, p. 191).

Puis, «avec sa chemise enduite de soure, la corde au cou, il est porté dans la cour où l'attend un tombereau attelé à six mules» (Carmona, p. 243), il rejoindra le lieu du supplice final.

Après ce crime politico-religieux, les dénonciations visèrent, mais sans succès, la famille de Grandier. Quant à Jeanne des Anges par qui tout a commencé, elle fera une grossesse nerveuse et pensera même au suicide, avant de quitter Loudun en 1638 (les crises des nonnes cesseront après son départ). Elle traînera ses accès de mysticisme à travers diverses villes de France et «fut à deux doigts d'être sanctifiée» (Villeneuve, p. 57). Elle est décédée en 1665, à l'âge de 63 ans.

CLAUDE CANTINI

N.d.l.r.: Voir aussi l'article d'André Panchaud «Urbain Grandier et les possédées de Loudun», paru dans *Le Libre Penseur* N° 101, juin 1999.

Ne manquez pas notre



**SITE
INTERNET**
**http://www.
librepensee.ch**

ADIEUX, MES CHÉRIES

WHAT A KISS,

WHAT A GENTLE SQUEEZE HE GAVE EACH LADY'S HAND. (KEATS)

Un imam rigoriste, et quelque peu facétieux – je crois qu'il s'agissait de l'insubmersible Tarik Ramadan – développait devant un auditoire acquis à sa cause, donc musulman, la thèse qu'une femme, s'il admettait qu'une femme pût travailler hors de son ménage, devait s'abstenir de choisir des métiers incompatibles avec sa féminité et son flux hormonal. Il avait pris comme exemple le métier de camionneur (-euse?). Rire dans le public acquis à la cause. Il se trouve que j'ai connu, mais c'est une parenthèse, une jeune femme qui conduisait des poids lourds; elle était svelte et charmante et n'avait pas du tout le gabarit qu'on attribue généralement à ceux qui exercent ce métier. Notre imam n'avait sans doute jamais entendu parler des aides électroniques qui rendent cette activité acceptable au point de vue musculaire. Les imams, et c'est un fait, sont toujours un peu déphasés.

Mais si on va par là, il y a un certain nombre d'autres activités que notre fend-la-bise devrait aussi juger incompatibles. Je pense à ces femmes qui, au mépris de toute pudeur imamesque, s'exhibent, souvent les épaules et les bras nus, devant un public, sinon de voyeurs, du moins d'écouteurs. Je pense à toutes ces belles artistes qui venaient jouer des concertos ou chanter des lieder et des arias. Si notre homme à l'âme pure obtenait gain de cause, ça serait «adieu» à toutes ces femmes qui nous ont tant plu.

Adieu donc à Martha Argerich, qu'on idolâtrait tout en sachant que l'idolâtrie avait été combattue par le prophète dont se réclamait notre homme pur. Adieu encore à Anne Sophie von Otter, la belle Suédoise, qui chante Schumann avec tendresse et Offenbach malicieusement. Adieu encore à Anne-Sophie Mutter (qu'est-ce qu'elle ont toutes à s'appeler Anne-Sophie?), pour qui j'avoue avoir eu des pensées impures (les épaules nues, c'est elle!) et quand elle abordait fougueusement le troisième mouvement du *Concerto pour violon* de Brahms, ça ne s'arrangeait vraiment pas. Un concerto, ça peut être très érotique. Adieu aussi à Maria Joao Pires, la Portugaise inspirée, qu'on peut voir et entendre sur Utube, jouer le deuxième et troisième mouvement du *Concerto N° 9* de Mozart, un des morceaux les plus poignants que WAM ait écrits. Sublimée par la musique qu'elle joue, elle est là d'une beauté qui dépasse les mots. Adieu aussi à ces exquises pianistes chinoises ou japonaises qui venaient nous montrer comment jouer cette nom de dieu de musique occidentale. Admirable délocalisation! Jamais de retour au fournisseur pour malfaçon.

Et comment pourrais-je oublier Kiri te Kanawa, la belle métisse des antipodes. Il faut l'entendre dans le rôle de la comtesse hongroise dans *La Chauve-Souris*. Qui pourrait penser en écoutant tant d'authenticité ethnique («*Klänge der Heimat...*») Ah, c'est quelque chose!...?) que la personne qui chante cette sorte d'hymne hongrois d'une tendresse infinie puis d'une fougue czardaesque incroyable venait d'un continent austral où ces rythmes sont inconnus?

Un retour dans le passé: Clara Schumann (née Wieck). On est là dans un roman, et le scénario a fait le sujet d'un film que j'ai vu en son temps: Papa Wieck, musicien et qui s'occupe, avec succès, de la carrière de pianiste de sa fille, refuse absolument qu'elle épouse ce va-nu-pieds de Schumann, dont il n'aura pas décelé le génie naissant. Mais voyez ce que l'amour réussit à faire, surtout quand il est réciproque: les jeunes fiancés se tournent vers un tribunal et obtiennent de pouvoir se marier sans le consentement du père (il fallait ça à l'époque!). Les amours de Robert et de Clara sont une des plus belles histoires romantiques à raconter aux

adolescents le soir à la veillée. Clara était une femme exemplaire. Elle combinait une carrière de virtuose (des concerts en veux-tu en voilà), une activité de compositrice dont on commence seulement à estimer la valeur, une vie sentimentale et familiale (huit enfants, je vous prie), un rôle d'égérie pour Robert, lequel donnait l'impression que chaque note qu'il composait était dictée par l'amour qu'il portait à sa femme, voyez l'orgasmique *Concerto pour piano*, la tendresse du violoncelle solo dans le mouvement lent.

Je n'ai pas connu Clara Schumann, nous n'étions pas du même siècle. Mais j'ai connu Hilde Krahl. C'était une actrice allemande d'une très grande beauté et qui en fait était Croate, donc Slave. Donc une sous-femme puisque dans le système raciste nazi, les Slaves étaient des «*Untermenschen*». Mais on ne l'aurait pas dit à la voir. Car elle avait un type si allemand qu'on lui demanda de jouer le rôle justement de Clara Schumann, qui était Saxonne, ce qui est un brevet de germanité. Ce qui fait qu'entre la beauté de Hilde et l'aura de Clara, il s'est fait un mélange dans ma tête et pour moi la seconde aura toujours la tête de la première. Le film s'appelait *Träumerei*, reprenant le titre d'une des plus célèbres phrases mélodiques de Robert. Il retraçait le déroulement des amours d'abord contrariées de deux jeunes gens et je vois encore le père Wieck qui était un vieux bougon et qui ne voulait rien savoir. Inutile de dire que, du haut de mes quinze ans, j'étais amoureux de la belle Hilde et par contrecoup de Clara, ce qui me plaçait en rival de Brahms, qui avait fait de Clara une idole inaccessible.

N'en déplaise à notre imam à la sensibilité et à l'intelligence limitées, les femmes que j'ai citées ont introduit, que ce soit au titre d'interprètes, d'inspiratrices ou de créatrices, dans notre culture occidentale cet ingrédient essentiel qui est le charme. Sans (sainte?) Jeanne Hebuterne, pas de Modigliani, sans Alma Mahler, (née Schindler), pas de Mahler, pas de Kokoschka, pas de Franz Werfel. La liste serait sans fin des inspiratrices (et souvent créatrices) sans qui notre civilisation serait bien morne. Le charme n'est pas vraiment le propre du mâle. On trouverait difficilement des pages de charme (je n'emploie pas l'adjectif dans mon contexte, dire que

**Association vaudoise
de la Libre Pensée**
Case postale 5264
CH-1002 Lausanne
Internet: www.librepensee.ch



Libre Pensée de Genève
Ch. des Quoattes 27
CH-1285 Avusy
**Associazione Svizzera dei
Liberi Pensatori (ASLP)
Sezione Ticino, Casella
postale 721, 6902 Paradiso**
Presidente: R. Spielhofer
091 994 21 45

**Association suisse de la
Libre Pensée FVS-ASLP**
Case postale
CH-3001 Bern
Internet: www.freidenker.ch

**International Humanist
and Ethical Union**
Internet: www.iheu.org

Clara Schumann était une femme charmante n'aurait aucun sens!) chez Flaubert. Chez Hugo, en revanche souvent: il faut dire que le rapport que Victor Hugo entretenait avec les femmes était beaucoup plus intense. Dire que *Booz endormi* est un grand et beau poème de charme, c'est une litote. Et il y a le charme de *L'Art d'être grand-père*. Flaubert, lui, tirait des coups avec des Marie-Madeleine orientales dont il ne parlait pas la langue; comment aurait-il pu être idyllique?

Il s'agit du charme, qui est une tout autre notion. J'entendais jadis un musicologue français qui déclarait qu'il y avait un charme dans la musique française mais pas dans la musique allemande, comme quoi le nationalisme génère infailliblement la bêtise. Le charme est présent partout, chez tous les peuples. Dans la musique surtout, qui est un art féminin, même quand ce sont des hommes qui la composent. Il y a du féminin (et surtout ne prenez pas ça comme étant péjoratif) chez Schumann. Beethoven écrivait pour la bien-aimée lointaine, (*die ferne Geliebte*), ou alors composait des sonates dédiées à des comtesses dont il était amoureux. La femme toujours!

D'une manière générale, les monothéismes, qui ne veulent pas de prêtresses, sont sans charme aucun. Le christianisme, surtout la variante catholique, essaie piteusement de donner le change en proposant des représentations plastiques et de la musique. Mais la Vierge, ou Jésus, en peinture, d'mande pardon, mais c'est le plus souvent une insulte au bon goût. Cette Marie, douloureusement blonde alors qu'elle devait avoir, si évidemment elle a existé et qu'elle n'est pas un mythe renouvelé de la Rhéa de la mythologie grecque, des cheveux foncés et le teint bronzé par le soleil de Judée; et ce Jésus, soit les yeux levés au ciel, soit le geste bénisseur qu'on voit aussi chez les télévangélistes américains fraudeurs. Quant à la musique, c'est celle, lugubre, du chant grégorien, soit sirupeuse des cantiques. Quand on pense que les Passions de Bach, ces pénibles mises en musique d'une histoire controuvée, sont du même compositeur que les plus qu'étonnantes *Variations Goldberg!*

On trouvera difficilement un passage de charme dans l'Ancien Testament. On se demande comment des sectes telles que les adventistes ou les Témoins de Jéhovah ont pu faire leur bréviaire de ce livre où l'on ne trouve que stupre, massacres et immoralité. Ces prudissimes messieurs-dames doivent avoir une lecture bien sélective de cet ouvrage décrivant, en vrac, des mères porteuses, des demi-mon-

daïnes, des stripteaseuses, des pères qui offrent leurs filles à baiser à des étrangers de passage. Sans parler des sodomites, qui sont, il est vrai punis. Mais il faudrait tout de même expliquer le sens de ce mot à une congrégation qui ne connaît que la position du missionnaire avec bobonne. Sans parler non plus des passages «gore». Demander à un général non seulement d'occire le plus grand nombre d'ennemis possible, ce qui est dans le cahier des charges de tout général, mais de fournir la preuve de ce massacre en ramenant à son roi le prépuce des occis, voilà un épisode (c'est quelque part dans Samuel) d'une incroyable boucherie après coup (essayez de vous représenter la scène du champ de bataille) qui ne devrait pas avoir sa place dans un livre qu'on nous présente comme «saint». Exit donc le judaïsme de la liste des religions de charme. Vous allez voir qu'il ne va plus rester que la mythologie grecque au son joyeux de la flûte de Pan et des chants avinés de Dionysos.

En occultant la femme, en la limitant au rôle de ménagère pondueuse et si ça se trouve analphabète, l'Islam élimine ipso facto ce charme qui fait qu'une culture est une culture. Nos vaillants Occidentaux, toujours tourmentés par leur conscience qui se veut tolérante, se veulent admiratifs de la culture musulmane et vont simplement répétant un lieu commun qui n'a aucune base. En fait, il n'y a pas de culture musulmane. Le travail du cuivre, les cuirs repoussés, les mosaïques qui ornent les mosquées ne sont guère que de l'artisanat, estimable certes, mais sans portée universelle. Il n'y a pas de culture musulmane déjà parce qu'il n'y a pas de musique. Ou si peu. Que sont les sons aigres de la guzla, cette guitare à une corde quand on les compare aux rafales tonitruantes de l'orgue bachique? Coïncidence: c'est le même adjectif qui qualifie les débordements du dieu latin de la vigne et de l'ivresse et ceux de J. S. B. Mais n'est-ce pas significatif: l'orgue de Bach, et sa musique en général ne sont-elles pas chaque fois la manifestation d'une grandiose ivresse?

Pas d'art plastique donc, au sens où nous l'entendons nous. La calligraphie, dont on nous vante les mérites et qui est un fleuron de l'activité artistique musulmane, n'est pas un art plastique, ce sont simplement des lettres, c'est le degré le plus élevé de l'écriture, le premier étant les bâtons qu'on nous demandait de faire dans notre tout jeune âge. Le degré le plus élevé de la peinture et de la sculpture, c'est le portrait, c'est-à-dire la représentation de l'homme (et de la femme, tss, pourquoi n'y a-t-il pas, comme en alle-

mand l'équivalent de «*Mensch*»), on doit chaque fois préciser!), Rembrandt, Gainsborough, Velazquez, Goya (qui avait le pinceau sarcastique), Vigée-Lebrun, tous ces «phares» qui donnaient une réelle éternité à leurs modèles: des rois, des savants, Charles-Quint, Louis XIV, Descartes, immortel, au-delà de ses œuvres grâce à un portrait parlant (il a même l'air de vouloir nous engueuler), Spinoza; des inconnus, cette *Jeune fille lisant* peinte par Fragonard, si vivante, si réelle encore, cette *Olympia* de Manet, dont les chairs ne faibliront pas. C'est ça, la culture, c'est l'extension de notre pauvre petite durée humaine. Nous ne nous en lassons pas, elle est notre pain quotidien. Malheur à qui voudrait nous l'enlever!

L'Islam pourrait rétorquer qu'une religion n'a pas besoin de ces blandices qui distraient le croyant de la seule activité qui vaille, la prière à Allah. L'argument serait acceptable s'il n'y avait pas d'autre part ce paradis qu'on fait miroiter à ce même croyant, un endroit tout confort où coule le lait et le miel (bof), où le vin ne saoule pas et où il rencontrera des gourmandines peu farouches. Si ça n'est pas aussi une cause de distraction.

Je ne saurais terminer cet hommage à ces femmes (à toutes les femmes en fait) qui nous rendent la vie si intense sans avoir une pensée triste pour ces petites Afghanes et Pakistanaises en âge d'aller à l'école et que des talibans (musulmans donc) privent d'alphabet, privent d'instruction, ce qui équivaut à un génocide qui ne dit pas son nom, tout cela sans que des imams occidentaux, souvent en costume cravate et choyés par un Occident pusillanime, ne réagissent d'aucune manière.

ANDRÉ THOMANN

ANCIENS NUMÉROS

Des anciens numéros du *Libre Penseur* sont encore disponibles en écrivant à notre rédaction.

- Numéro séparé Fr. 1.50
- Par année (4 numéros) Fr. 5.–
- Série complète

Fr. 75.– + frais de port
Quelques numéros épuisés peuvent être fournis seulement en photocopie.

AVLP

Case postale 5264
1002 Lausanne

BOUFFER DU CURÉ? BON APPÉTIT!

Du curé, de l'imam, du pasteur... et pour corser le menu, du rabbin, du patriarche, du pape ou du grand mufti... pourquoi pas?

Avec toutes ces religions, ces Eglises, ces sectes qui racontent n'importe quoi, il devient de plus en plus nécessaire de dénoncer les contradictions, les contre-vérités, les fables, les mensonges que débitent leurs porte-parole patentés, ainsi que le comportement et les prises de position néfastes, voire criminelles de leurs grands dignitaires.

Dans le dernier *Libre Penseur*, André Thomann s'est magistralement livré à cet exercice. Bravo... et bon appétit!

Les religions existent. Elles en ont le droit car on ne peut dénier à quiconque le droit de penser, donc d'imaginer et par conséquent de se tromper. On pourrait tout au plus poursuivre ceux qui, sciemment, trompent les autres, les enfants en particulier. Mais qui pourrait se prétendre souverainement digne de distinguer l'ivraie du bon grain, le vrai du faux?

Car le fait religieux existe depuis... la nuit des temps.

Jacques Monod, dans *Le hasard et la nécessité*, analyse ce fait universel et constate qu'aussi loin que remonte l'histoire, il n'existe aucune société humaine qui n'ait eu de croyances religieuses. Il montre que le partage d'une foi en des dieux multiples, puis en un

dieu unique, tutélaire de la tribu, était le ciment nécessaire à la cohésion du groupe humain, faible et démuni face aux dangers de la nature et l'hostilité des ennemis.

Elément vital pour le clan, cette foi commune se transmettait de génération en génération. La mettre en doute était une menace telle pour la cohésion indispensable du groupe que le dissident «hérétique» était partout sévèrement traité.

Monod estime que ce besoin général d'une foi commune était si important qu'il a pu, au cours du temps, influencer le psychisme humain au point de devenir congénital.

«Un Dieu, une Loi, une Terre!» N'est-ce pas le ciment de la diaspora juive pendant deux millénaires qui a assuré sa cohésion depuis la dispersion et l'interdiction de retour en Judée ordonnées par Hadrien en 135?

En France et ailleurs, des mouvements politiques d'extrême droite cultivent la nostalgie d'une unité de race, de langue, de culture (religion), de pensée (idéologie) sur une même terre (patrie). Pour eux, le danger (pour ne pas dire l'ennemi) c'est l'autre, le différent, le mécréant, l'étranger. (On ne veut pas de ça chez nous!)

Passéistes... ils oublient... ou ignorent qu'au cours du dernier millénaire un événement naturel s'est produit, événe-

ment qui gagne de proche en proche l'humanité entière: l'apparition de l'esprit scientifique, la naissance de l'esprit de recherche de la vérité objective par l'observation des phénomènes naturels et l'expérimentation rigoureusement contrôlées. Toutes les sciences, de la physique nucléaire à la cosmologie, de la biologie, à la psychologie, fondent leurs recherches sur ce postulat de la vérité.

Nous sommes dans un monde où les races, les origines, les langues, les cultures se côtoient, s'influencent, s'interpénètrent. Avec l'explosion des moyens de communication, s'opposer à ce «brassage» n'est plus possible.

Force est donc aux sept milliards d'humains qui cohabitent sur notre modeste planète aux ressources limitées de s'organiser pour survivre!

Aucun dieu n'apportera de l'extérieur la solution miracle... mais l'esprit humain, non seulement peut, mais impérativement se doit de trouver un équilibre entre les ressources disponibles et leur consommation!

Faute de quoi, avec ou sans dieu, les lois inéluctables de l'univers s'appliqueront et pourraient entraîner la disparition de l'humanité si celle-ci se révélait incapable de s'adapter aux réalités.

ROBERT NICOLE

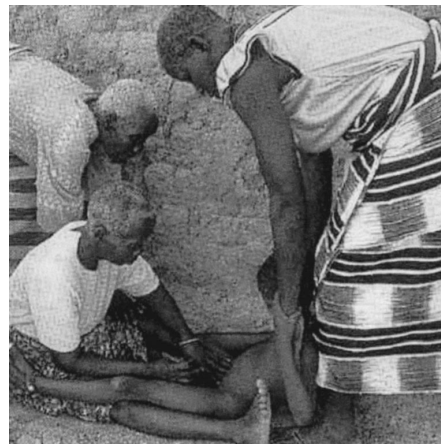
MUTILATIONS CRIMINELLES

Cette photo, discrètement prise par un de nos observateurs, témoigne du sort que subissent de nombreuses filles Kotoko au nord du Cameroun.

Les Kotoko, une ethnie arabe d'environ 60 000 personnes, fait subir aux filles d'atroces douleurs qui parfois conduisent au décès.

Pour la Libre Pensée camerounaise, l'excision est une pratique criminelle

orchestrée par ces communautés traditionnalistes, à la civilisation moderniste, et n'acceptant pas l'immortalité et la perversité de leurs dogmes.



Notre campagne est une croisade d'éradication de cette pratique que l'Etat continue à ignorer. Nous avons suivi les cris de ces petites filles innocentes mutilées, ces cris de détresse nous sont parvenus et nous sont allés droit au cœur. Nous leur assurons de réagir parce que «Dieu» ne descendra d'assitôt de son ciel bleu les sauver d'entre les mains de bourreaux exciseurs.

Le Cameroun est un Etat de droit, ayant pour rôle de protéger tous les citoyens et en particulier les plus faibles. Toute coutume ou religion qui viole les droits de la personne comme l'intégrité physique (convention des droits de l'enfant) est passible de sanctions.

MBOM P. ALEX
LIBRE PENSÉE DU CAMEROUN

Association vaudoise
de la Libre Pensée

Service des obsèques civiles,
tél. 022 361 94 00
026 660 46 78

Service gratuit pour les membres.
Pour s'exprimer lors des
cérémonies, s'adresser au comité

ECHO DU TESSIN

MILESBO ET LE PHÉNOMÈNE RELIGIEUX

La publication (n.d.l.r.: pour marquer le 100^e anniversaire de l'Association suisse de la Libre Pensée) d'un livre, plus de cent ans après sa première parution, ne peut être fortuite. Elle est motivée soit par souci de «reproposition» historique (c'est-à-dire documenter sur une période donnée et son environnement culturel) soit pour permettre une réflexion sur un problème qui conserve sa valeur malgré les modifications que le temps a entraînées dans ses éléments particuliers.

Cette réflexion est sûrement valable pour le livre d'Emilio Bossi (Milesbo) «Gesù Cristo non è mai esistito» (Jésus-Christ n'a jamais existé) publié en 1904, et objet de quelques réimpressions en portugais, espagnol et français (n.d.l.r.: en français seulement des résumés.)

L'ouvrage est maintenant republié aux Editions de la Baronata, et est précédé de deux intéressantes préfaces écrites par le responsable de l'édition Edy Zarro et par Edy Bernasconi, qui recadrent l'ouvrage dans son époque et dans le contexte de la libre pensée, avec un regard sur les publications successives du livre.

LA FOI DANS LA SCIENCE ET LE PRÉJUGÉ RELIGIEUX

Historiquement, la première publication se situe dans une période bien précise, celle du positivisme, qui, importé d'Italie voisine, mais pas seulement, influençait fortement le canton du Tessin, en particulier dans la partie de la population politiquement proche du parti libéral-radical. Le positivisme s'opposait à la religion et à la métaphysique et exaltait la science et le progrès, la première comme unique source de connaissance, le deuxième comme signe d'une confiance en l'avenir bien enraciné. Les concepts positivistes, fermement opposés à l'idéologie et à l'action de l'Eglise catholique, étaient d'autant plus renforcés qu'en 1903 avait été élu le pape Pie X. Ce pontife, fervent opposant du modernisme, tentait de réveiller les principes les plus dogmatiques et traditionalistes.

Emilio Bossi était un positiviste déclaré, ainsi qu'en atteste ce passage de l'introduction de son livre, ou il oppose la science positive au dogme ecclésiastique: «Ce qu'ici est vérité est, là encore, erreur; ce qu'ici est bien est, là encore, mal; ce qu'ici est relatif et progressif est, là, absolu, nécessaire et immobile; ce qui est à la base du progrès et de la connaissance est, là encore, exclu, parce que règne souveraine la foi; ce qui inspire l'esprit à chaque amélioration de la liberté est, là encore, foulé aux pieds, parce que règne souveraine l'autorité.» Dans les premières années du XX^e siècle, le Tessin était encore marqué par les événements de 1890, (n.d.l.r.: voir le *Libre Penseur* N° 68 à 72) c'est-à-dire la «révolution libérale» qui avait violemment renversé le gouvernement conservateur. Il en était résulté une plus grande modération dans la lutte politique, en partie à cause de l'intervention fédérale. Même le parti libéral avait changé. Son anticléricalisme, cédant du terrain dans sa polémique contre

l'Eglise et renonçant, au moins partiellement à l'intromission de l'Etat dans la vie de l'Eglise (le bien connu «joséphisme») adoptait un autre ton tout en gardant inaltérés ses propres principes. En même temps, dans le parti s'affirmait de plus en plus l'aile modérée, composée aussi maintenant des protagonistes des événements de 1890.

BOSSI, PROGRESSISTE, HISTORIEN ET ANTICLÉRICAL

Emilio Bossi (1870-1920) appartenait à la nouvelle génération libérale, postérieure à 1890, et était le principal représentant de l'aile radicale du parti, avec des sympathies socialistes. Il fut le fondateur (1897) de l'Union radicale socialiste tessinoise, et en 1900, participa à la fondation du Parti socialiste tessinois (PST). En 1902 il fonda l'Extrême gauche (*Estrema sinistra*).

Le premier aspect de la personnalité de Bossi est donc celle d'un politicien au caractère fortement progressiste et anticlérical; son principe fondamental

fut la nette séparation entre l'Eglise et l'Etat.

Mais nous ne pouvons pas oublier l'autre aspect, celui de l'historien et du penseur studieux. Il s'affirme clairement dans son ouvrage, dans lequel apparaît le théoricien, l'exégète de la Bible et le lecteur attentif de nombreux auteurs du XIX^e siècle, mais aussi le polémiste anticlérical aux âpres invectives contre la religion (catholique en particulier) et contre l'Eglise.

«CHRIST N'A JAMAIS EXISTÉ» NI COMME HOMME NI COMME DIEU

La thèse fondamentale de l'ouvrage en question part de la démonstration de l'inexistence du Christ comme homme (donc évidemment comme Dieu). Ce qui entraîne la non-reconnaissance du christianisme en tant que produit historique, avec une relative insistance sur la nocivité de l'Eglise catholique. Bossi souligne le fait que le Christ n'a jamais été cité dans les ouvrages historiques de l'époque; des éventuelles citations sont le fruit d'interpolations successives. L'auteur souligne que Filon d'Alexandrie, né vingt-cinq à trente ans avant Jésus-Christ et encore vivant pendant la présumée existence de ce dernier, ne le mentionne jamais. Cela malgré que Filon connaissait les principes prophétiques du «christianisme» car Bossi (en citant Havet) le considérera comme son authentique fondateur.

Après est la critique envers la Bible, selon laquelle Christ ne fut pas un homme, mais un Dieu. Dans le livre est contestée l'authenticité soit des Evangiles, considérés écrits après les premiers deux siècles pour affirmer l'autorité des premières hiérarchies ecclésiastiques, soit de l'Ancien Testament, écrit plusieurs siècles après les affirmations de la tradition. Bossi arrive à la conclusion que le Christ est le fruit de l'imagination: «Ou il a existé



Emilio Bossi: politicien et journaliste de Bruzella.

et alors était Dieu; ou il n'était pas Dieu et alors il n'a jamais existé. Parce que le Christ de la Bible est le seul Christ qu'on connaisse. Et puisque, dans la Bible même, il n'est qu'un personnage surnaturel et symbolique, la logique veut qu'on l'accepte tel qu'il est dans la Bible, comme Dieu, ou alors que l'on rejette absolument la prétendue réalité historique.»

LE CHRISTIANISME N'A PAS UNE DOCTRINE QUI LUI EST PROPRE

L'autre thèse centrale du livre de Bossi est que le christianisme ne possède pas une doctrine propre et qu'il reste tributaire et imitateur des religions orientales qui l'on précédé: de l'Inde (Krishna, puis Bouddha), de la Perse (Mithra), de l'Égypte (Horus, puis Sérapis) à la Grèce (Bacchus et Adonis). De ces religions le christianisme (à travers l'Ancien Testament) reprend pratiquement tous les mythes, comme aussi la figure fondamentale du législateur, celle du Dieu rédempteur, qui trouve son origine dans le culte du Soleil: le christianisme est aussi défini comme «mythe solaire». L'immortalité de l'âme est reprise des précédentes religions, comme aussi le concept du Verbe divin.

Bossi a des paroles dures envers la morale chrétienne, qu'il juge inférieure à celle des religions orientales et à celle de la romanité. En fait, le christianisme n'entend pas s'occuper de l'âme pour elle-même, mais veut la sauver indépendamment des mérites de la personne. De même le culte chrétien reprend presque totalement les cultes précédents; pas seulement ceux des religions orientales, mais aussi ceux du polythéisme. La reprise de beaucoup d'aspects de ce dernier a permis au christianisme (que Bossi juge un phénomène typique de la décadence) de devenir un «grand phénomène d'unification».

Cela arriva à partir de l'empereur Constantin, au début du IV^e siècle, quand le christianisme, désormais détenteur du pouvoir politique, se transforma de mouvement de défense en mouvement de conquête, en continuant son action unificatrice pendant tous les siècles suivants. Entre autres, l'action unificatrice du christianisme ne fut jamais séparée de celles que Bossi définit «aberration du christianisme» considérée comme une caste de paresseux avec deux défauts principaux: celui de générer des illusions et celui d'avoir une loi morale en dehors de la nature humaine. En bon positiviste, l'auteur considère que la morale est une science positive, et voit la victoire définitive de la science sur la foi, entraînant une relative disparition de la religion chrétienne.

L'opposition de l'époque moderne envers ceux qui représentent la religion ne peut pas être plus nette: «*Tout ce qui forme l'orgueil de la civilisation moderne, de la civilisation européenne et américaine, n'est pas dû seulement au christianisme, mais résulte de l'évolution de la pensée humaine, rendue autonome, au détriment du christianisme intolérant, obscurantiste, immobiliste, théocratique, antilibéral, réactionnaire, mystique, ascétique et visionnaire.*»

LA SIGNIFICATION ACTUELLE DE LA PENSÉE DE MILESBO

Si on regarde la signification actuelle de cet ouvrage, on ne peut s'empêcher de relever que les concepts relatifs à la religion et à l'Église, vieux d'un siècle, ne peuvent être repris de nos jours sans examen.

D'autre part, la question concernant l'existence ou non de Jésus-Christ (qui est matière non seulement des exégètes, mais aussi de foi) n'est pas si importante.

Elle est évidemment admise de tous les chrétiens, en vertu du dogme de l'incarnation et de la double nature du Christ (homme et Dieu). Pour les athées et les agnostiques, la question reste ouverte. Au XIX^e siècle, l'existence de Christ était niée: plusieurs auteurs de cette opinion sont cités dans le livre. Avec une importante exception, celle du grand historien français Ernest Renan, non croyant, qui admettait l'existence du Christ comme homme, prolongeant ainsi, selon Bossi, la vie du christianisme. Dans des ouvrages plus récents, on tend souvent à ignorer le problème, sans se prononcer sur la réelle existence du fondateur du christianisme.

Plus importante actuellement apparaît l'analyse du phénomène religieux, telle qu'elle émerge aussi, avec une remarquable érudition, dans le livre de Bossi. Est sûrement fondée l'opinion selon laquelle des principes analogues, sinon identiques, ont formé, dans une Antiquité plus lointaine, les religions qui se sont ensuite succédé. Ces principes se retrouvent pratiquement dans toutes ces expressions de la collectivité, indépendamment du temps et de l'espace. Dans ce contexte, l'imposture historique du christianisme se manifeste comme continuation et aperçu des religions précédentes mais aussi comme inspiratrice des religions suivantes (pensons à l'Islam). Le christianisme est, depuis deux mille ans, un facteur incontournable, soit dans le bien soit dans le mal, de notre histoire. S'il a primé (ou s'il prime) le bien ou le mal, libre à chacun de juger selon sa conscience. Le livre d'Emilio Bossi peut être un guide utile dans cette perspective.

**DIEGO SCACCHI
(ANCIEN SYNDIC DE LOCARNO)
(TRADUCTION IVO CAPRARA)**

Ce livre en italien (ou un résumé en français) peut être obtenu en remplissant le bon de commande ci-dessous.

- Milesbo (Emilio Bossi)** – Gesù Cristo non è mai esistito (en italien).
272 pages, Fr. 27.– (16,50 euros).
- Milesbo (Emilio Bossi)** – Jésus-Christ n'a jamais existé (résumé en français)
1926, 16 pages, Fr. 6.– + port (reproduction AVLP).

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Ville: _____

A retourner à: AVLP, Case postale 5264, CH-1002 Lausanne

LE TEMPS, QUI ES-TU?

«Notion fondamentale conçue comme un milieu infini dans lequel se succèdent les événements et considérée souvent comme une force agissant sur le monde, les êtres.»

(Dictionnaire Larousse).

Écoulement de la vie... Succession d'événements...

Le temps au sens du temps présent, du temps qui passe mais qui dure tout le temps et non du temps qu'il fait.

Seul le temps présent demeure, donc vivre pour le passé ou pour l'avenir n'a pas de sens.

Le temps est indissociable du présent car nous appartenons au temps présent «Être, c'est maintenant.» *Marcel Conche*. «Seul celui qui ne voit pas dans le temps mais dans le présent est heureux.» *Ludwig Wittgenstein*.

Seul le présent compte et avec lui l'action, donc seul le présent existe.

Bien qu'il y a :

Le présent par l'attention.

Le présent du passé par la mémoire, (car il peut toujours se vivre au présent antérieur).

Le présent du futur par le projet.

Le présent comprend lui-même les dimensions du passé, du présent, et du futur qui fixe les repères de l'antérieur, du maintenant et du plus tard.

Kant montre que le temps serait la condition de tous les phénomènes.

Ce serait donc qu'il est la condition, pour nous, de tout.

L'important est de profiter de chaque instant, même si Flaubert nous dit: «L'avenir nous tourmente, le passé nous retient, c'est pour ça que le présent nous échappe.»

Et Diderot nous a dit: «Tout s'anéantit, tout périt, tout passe.»

Il n'y a que le monde qui reste, il n'y a que le temps qui dure, bien que le temps présent nul ne peut le saisir, il ne cesse de fuir.

Le temps pourrait-il s'arrêter?

«Image mobile de l'éternité.» *Platon*.

Nous qui ne sommes, qui n'existons que dans le temps, mais indéfiniment, lui qui nous accompagne à chaque instant, impossible de s'échapper du temps présent, qui lui est réel, sans pouvoir le saisir car il est déjà passé.

Le temps et l'éternité: Ce n'est pas l'éternité qui est dans le temps; c'est le temps qui est dans l'éternité.

Si le présent restait toujours présent, remarque saint Augustin, s'il n'allait pas

rejoindre le passé, il ne serait pas du temps, il serait l'éternité. Ce qui suppose que le temps et l'éternité seraient incompatibles, ce qui ne peut être démontré et ce que saint Augustin n'a pas pu démontrer, pas plus que de croire en Dieu, car il ne s'agit pas d'affirmer mais de prouver.

Le temps présent ne peut être qu'en cessant d'être, donc il tend à n'être plus, bien qu'il reste permanent.

Ce qui était présent ne l'est plus, mais pourtant le présent reste.

Il est impossible de vivre une seconde au passé ou même d'avenir, dans ce temps qui nous échappe, qui sans lui rien ne pourrait être, avec ce passé qui n'est pas, puisque qu'il n'est plus, comme cet avenir qui n'est pas non plus, puisqu'il n'est pas encore, où donc le présent est tout le temps, bien qu'éphémère car il n'est pas l'éternité.

Il disparaît de l'avenir dans son passé, engoutissement de ce qui n'est pas encore dans ce qui n'est plus; c'est le passage entre avenir et passé qui s'appelle le présent, à ce temps présent insaisissable, inconsistant, sans durée mais qui est toujours ce temps présent, car nous ne vivons, n'existons, qu'au temps présent ayant quand même cette faculté de pouvoir vivre au présent mais qu'avec la mémoire et au futur qu'avec l'imagination. «La question est embarrassante de savoir si, sans l'âme, le temps existerait ou non.» *Aristote*.

Il est toujours possible de vivre dans le souvenir, dans la mémoire, mais est-ce le passé qui demeure, ou le présent qui n'en finirait pas, comme ce futur qui peut se vivre dans la pensée imaginaire.

Il y a aussi l'oubli, comme ce présent qui s'efface dans le passé sans jamais disparaître puisqu'il continue, dure, persiste.

Comment le passé serait-il le temps présent puisqu'il n'est plus et comment le temps présent serait-il passé puisqu'il demeure?

Si l'avenir, lui, existe, il ne serait plus à venir, mais présent, dans ce paradoxe de l'attente où nous vivons en temps présent entre le réel, le virtuel, l'imaginaire, le passé, le futur.

«Le temps est l'être qui, en étant, n'est pas, et, n'étant pas, est!» *G.W.V. Hegel*.

Au présent par contre nous pensons parfois manquer de temps, bien qu'il ne cesse jamais, ni ne commence.

«La durée disait Spinoza, est une continuation indéfinie de l'existence.»

Nous prenons conscience du temps présent, car nous nous souvenons qu'il y a un passé et parce que nous savons qu'il y a un avenir que nous anticipons ou appréhendons parfois, dans notre esprit ou en voyant ce temps qui passe.

Supprimons l'esprit ou la mémoire, il ne resterait qu'un présent sans passé ni futur.

«Le présent, ce n'est pas du temps disait Bergson, c'est de l'espace.»

«Pour déterminer la durée, écrit Spinoza, nous la comparons à la durée des choses qui ont un mouvement invariable et déterminé, et cette comparaison s'appelle le temps.»

La durée est un fait réel et le temps notre façon de penser. Il n'y a d'horloge pour une conscience, c'est ce que les philosophes du XX^e siècle qui appellent volontiers la temporalité, qui est une dimension de la conscience plutôt que du monde, une dimension de l'âme comme disait saint Augustin plutôt que de l'être.

Une forme a priori de la sensibilité, comme disait Kant, plutôt qu'une réalité objective ou en soi.

Le présent sépare le passé de l'avenir et inversement.

Notre conscience retient ce qui n'est plus et anticipe ce qui n'est pas encore, donc le passé et l'avenir peuvent exister dans ce cas au présent.

Nous ne vivons que des aujourd'hui, par contre les présents sont tous différents, tous changeants mais tous actuels puisque présents.

«Le plus grand obstacle à la vie, écrit Sénèque, c'est l'attente. Tout ce qui arrivera plus tard est du domaine de l'incertain: vis dès maintenant.»

Le présent est le seul lieu de l'action, le seul lieu de la pensée, le seul lieu de la mémoire, le seul lieu de l'attente.

«Le temps n'est ni le mouvement, ni sans le mouvement [...] Le temps est le nombre de mouvements selon l'avant et l'après, et il est continu car il appartient à un continu.» *Aristote*.

Les articles du *Libre Penseur* peuvent être reproduits librement, en indiquant la source, à l'exception (rare) de ceux qui sont protégés par le copyright ©

«La durée est une continuation indéfinie de l'existence.» *Spinoza*.

Il y a effectivement tant à dire sur le temps, comme toutes ces diverses expressions qui en découlent:

Avant le temps – Après le temps – Avoir le temps – Manquer de temps – Le temps c'est de l'argent – Après la pluie le beau temps – Prendre du bon temps – Prendre le temps – Gagner du temps – Perdre du ou son temps – En même temps – De temps en temps – De tout temps – Dans le temps – Passer le ou son temps – N'avoir qu'un temps – Etre de son temps – Faire son temps – De combien de temps (disposer? ou me reste-t-il?) – A temps – Gros temps – Quel temps fait-il? – Le temps présent, passé, futur avenir, à venir – La fuite du temps – L'échelle du temps – A plein temps – A mi-temps – Au tiers temps – Au quart temps – Le temps et la durée – Le temps et espace – Le temps atomique international (TAI) partiel, réel, d'antenne, de parole. Choisi, sidéral, solaire, civil, universel, légal, d'accès, partagé ou le partage du temps. Etc.

OLIVIER LAZO

IL FAUT TUER LE DIABLE!

Partout la Science va progressant,
irréremédiablement.

L'on commence même à entrevoir
la véritable identité de Jésus-Christ.
Des siècles de croyance alors
s'en vont s'écroulant.

Pourtant les gens sont toujours
morts-vivants

Brisés dans leurs élans de vie
par tous les mensonges de l'Histoire.
La vérité libératrice

– réhabilitée par la Science –
Va réduire à néant les mobiles des
meneurs du bal.

Ah! Quel désastre et de quoi tous
ces gens d'Eglise vont désormais bien
pouvoir vivre?

Et l'Eglise a brandi le Diable:

Diable dans la franc-maçonnerie!

Diable dans la voyance!

Diable dans les Near Death Experiences!

Diable dans l'archéologie!

Diable dans le carbone 14!

Diable dans l'internet!

Diable dans la science et Diable dans
la Science!

Diable!

(En 2009, je crois qu'il faut tuer le
Diable!)

ALBERT MARIE GUYE

A MOI, MICHELINE CALMY-REY, DEUX MOTS!

Dans une interview préalable télévisée chacun a pu vous entendre répondre à une question se rapportant à une appartenance religieuse quelconque: «Oui, je suis une catholique pratiquante.» Dans une interview accordée au *Nouvelliste* vous nous annoncez votre participation à la procession de la Fête-Dieu de Savièse dont la tradition veut que s'y trouvent mêlées armée suisse et religion catholique. Qui songerait à vous faire grief d'affirmer vos convictions à titre personnel? Personne, naturellement.

En revanche, lors de la première interview, une élémentaire retenue et décence à l'endroit du peuple qui vous a élue vous eût imposé l'obligation de répondre que vos convictions religieuses ne concernent que vous-même et que, par conséquent, vous déclinez toute obligation de répondre à pareille question. En affirmant au contraire, en votre qualité de conseillère fédérale, votre statut de catholique pratiquante vous avez apporté à l'une des sectes religieuses de ce pays et à elle seule la caution de la plus haute autorité du pays. Et cela, Madame la Conseillère fédérale, est plus qu'une maladresse: c'est une faute.

En annonçant via le *Nouvelliste* votre participation à la très folklorique procession-défilé militaro-religieuse de la Fête-Dieu à Savièse, vous saviez que la télévision et les autres médias y seraient présents et vous ne pouviez ignorer donc la répercussion qui serait donnée à votre présence à cette cérémonie alliant traditionnellement le sabre et le goupillon selon la formule chère aux athées et autres mécréants dont je suis. Ce faisant votre statut de membre de la plus haute autorité du pays donnait à votre présence un caractère d'officialité conférée à une manifestation militaro-religieuse qui ne peut manquer de rappeler au bon peuple la célèbre formule «*Caedite eos, novit enim Dominus qui sunt eius!*» prononcée par le légat du pape Innocent III Arnaud Amaury lors du sac de Béziers par les armées papales réprimant l'hérésie des Cathares en 1209 et qui se traduit par «Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens!» Est-ce pour célébrer pile le 800^e anniversaire de cet événement que vous avez décidé d'accorder à la procession militaro-religieuse de la Fête-Dieu de

Savièse la caution du Conseil fédéral? Car enfin, Madame, si vous souhaitiez faire œuvre pieuse à titre personnel, vous eussiez tout aussi bien pu participer à la Fête-Dieu de Basse-Nendaz dont vous êtes originaire. Non? Mais à Basse-Nendaz, il n'y avait ni journalistes ni télévision! Et tout s'explique.

Votre faute est, en plus, une maladresse politique insigne. Je me souviens d'avoir découvert en fouillant dans les archives cantonales une lettre pastorale datant des années 1920 de l'évêque affirmant sans ambages dans un journal de l'époque que tout citoyen qui n'aurait pas voté pour le parti conservateur catholique devait se considérer comme excommunié. D'où plus d'enterrement religieux, plus de mariage religieux, la mise au ban de la société! Eh bien, ce fut le parti radical qui en fit les frais. Et tout de suite. L'histoire politique du canton en apporte la preuve. Après cette menace il ne restait plus aux partis laïcs d'alternative que de faire la démonstration qu'un radical pur jus et un socialo-communiste valaisan peuvent faire montre d'autant de bons sentiments religieux que le plus fervent des conservateurs catholiques! Ce qui fut fait. Et bien fait. La preuve? Quel parti est aujourd'hui majoritaire dans ce canton? Est-ce cela que vous avez voulu démontrer, Madame la Conseillère fédérale?

NARCISSE PRAZ

CHÂTIMENT OU SPECTACLE

Tant de gens rassemblés pour voir
le vol vertigineux,
le début de la torture,
et le hurlement fascinant
des acteurs sur le devant de la scène.
Le châtiment est l'utopie
que poursuivent nos ennemis.
Quant à moi, je me contente
de partager mon vœu et d'oublier
sans pardonner, cela m'est une
récompense multidimensionnelle
dans cet espace minimum où
les mots se brisent comme le cristal
et où la pensée devient
notre pire bourreau.

**TERESINKA PEREIRA
TRAD. SYLVIE REFF**

EN GRANDE-BRETAGNE...

LES RELIGIONS S'INVITENT AU DÉBAT SUR LA CHARIA

Les catholiques et l'université Al-Azhar, autorité reconnue du monde sunnite, sont entrées dans la controverse déclenchée par le chef de l'Église anglicane Rowan Williams qui a déclaré que des aspects de la loi islamique pourraient trouver leur place en Grande-Bretagne.

La suggestion du chef de l'Église anglicane Rowan Williams que les musulmans puissent choisir entre un tribunal islamique et un tribunal civil pour résoudre certaines disputes comme les divorces a provoqué un tollé en Grande-Bretagne.

Cormac Murphy-O'Connor, chef des catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles, qui sont 4,5 millions, a fermement rejeté les propos de l'archevêque de Canterbury.

SATISFACTION DU CAIRE

Ce cardinal a dit «ne pas croire en une société multiculturelle». «Quand les gens viennent dans ce pays, ils doivent respecter les lois locales», a-t-il souligné dans une interview au *Sunday Telegraph*.

En revanche, au Caire, un responsable de l'université Al-Azhar, qui fait autorité dans le monde sunnite, a salué la prise de position du chef anglican.

«Les déclarations de Rowan Williams, l'archevêque de Canterbury, vont dans la bonne direction et ont un impact positif chez les musulmans», a déclaré l'adjoint de

l'imam d'Al-Azhar, cheikh Abdel Fattah Allam, à l'agence égyptienne Mena.

Selon cheikh Allam, ces propos «encouragent le dialogue entre les cultures et les civilisations dans un cadre de respect mutuel des religions».

Rowan Williams a indiqué jeudi que l'adoption de certains aspects de la loi islamique dans le pays était «inévitabile», estimant que les gens devraient appréhender la charia avec ouverture d'esprit.

LE GOUVERNEMENT ET L'OPPOSITION RÉAGISSENT

Mais le théologien qui, selon les médias, n'avait pas mesuré l'impact de ses propos, a aussi souligné qu'il n'y avait pas de place pour «les châtements extrêmes» et la discrimination envers les femmes en Grande-Bretagne.

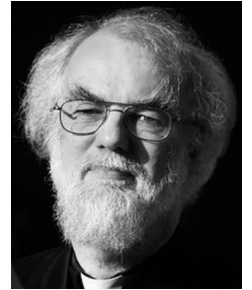
Le gouvernement et l'opposition ont réagi en rappelant que la loi devait être la même pour tous, mais l'affaire a vite pris une vaste ampleur médiatique et la réaction du public a été massive. Le site internet de la BBC a reçu quelque 17000 messages,

pour la plupart négatifs.

Les deux tiers des membres dirigeants de l'Église désapprouvent les propos de Rowan Williams, selon un sondage du *Sunday Telegraph*.

Et 4% des membres du synode général, la plus haute autorité de l'Église anglicane, estiment même qu'il devrait démissionner. Lord George Carey, le prédécesseur de Rowan Williams à la tête de l'Église anglicane, a souligné dans le *Sunday Telegraph*, que des systèmes juridiques parallèles risquaient de déboucher sur «la création de ghettos pour les communautés musulmanes».

Rowan Williams «n'a pas vu les implications de ses déclarations» et est «horriifié» par l'ampleur qu'a pris la polémique, a expliqué lord Carey à l'hebdomadaire *News of the World*.



... ET EN AUSTRALIE

IL Y A ENCORE DES NATIONS QUI NE BAISSENT PAS LEUR FROC...

Les musulmans qui veulent vivre selon la loi de la charia islamique se sont fait dire tout récemment de quitter l'Australie, dans le but de parer à d'éventuelles attaques terroristes, le gouvernement ayant ciblé les radicaux.

Apparemment, le premier ministre John Howard a choqué quelques musulmans australiens en déclarant qu'il appuyait des agences espions chargées de surveiller les mosquées de la nation.

Citations: «LES IMMIGRANTS, NON AUSTRALIENS, DOIVENT S'ADAPTER. A prendre ou à laisser. Je suis fatigué que cette nation s'inquiète de savoir si nous offensons certains individus ou leur culture. Depuis les attaques terroristes à Bali, nous assistons à une montée de patriotisme chez la majorité des Australiens.»

«Notre culture s'est développée depuis plus de deux siècles de luttes, d'habileté et de victoires par des millions d'hommes et

de femmes qui ont recherché la liberté.» «Notre langue officielle est l'ANGLAIS; pas l'espagnol, le libanais, l'arabe, le chinois, le japonais, ou n'importe quelle autre langue. Par conséquent, si vous désirez faire partie de notre société, apprenez-en la langue!»

«La plupart des Australiens croient en Dieu. Il ne s'agit pas d'obligation Chrétienne, d'influence de la droite ou de pression politique mais c'est un fait. Parce que des hommes et des femmes ont fondé cette nation sur des principes chrétiens, et cela est officiellement enseigné. Il est parfaitement approprié de les afficher sur les murs de nos écoles. Si Dieu vous offense, je vous suggère alors d'envisager une autre partie du monde comme votre pays d'accueil, car Dieu fait partie de notre culture.»

«Nous accepterons vos croyances sans poser de question. Tout ce que nous vous

demandons c'est d'accepter les nôtres, et de vivre en harmonie pacifiquement avec nous.»

«Ici c'est NOTRE PAYS, NOTRE TERRE, et NOTRE STYLE DE VIE. Et nous vous offrons la possibilité de profiter de tout cela. Mais si vous en avez assez de vous plaindre, de vous en prendre à notre drap, notre engagement nos croyances chrétiennes, ou de notre style de vie, je vous encourage fortement à profiter d'une autre grande liberté australienne: «LE DROIT DE PARTIR.»

«Si vous n'êtes pas heureux ici, alors PARTEZ. Nous ne vous avons pas forcés à venir ici. Vous avez demandé à être ici. Alors acceptez le pays que vous avez accepté.»

Ndlr. : Et vous, les envahisseurs chrétiens, pourquoi n'êtes-vous pas adaptés à la culture des aborigènes?

LIBRE SERVICE

ISLAMOPHOBIE OU LÉGITIME DÉFIANCE

DE MIREILLE VALLETTE – PRÉFACE DE CHARLES PONCET

Les imams et porte-parole intégristes sont pratiquement les seuls à se faire entendre lorsqu'il est question d'islam, en Suisse comme dans le reste de l'Europe. Cet ouvrage met en évidence les discours et doubles discours de ces guides spirituels helvètes, notamment par le biais des polémiques qui alimentent régulièrement les médias (foulard, dispense de cours, apostasie, caricatures, mariages forcés, etc.) L'auteure démontre leur art de l'esquive, leurs louvoiemens et leurs mensonges. Au fil des exemples apparaît ce qui unit ces porte-drapeaux: l'exigence de virginité et de fidélité des femmes, leur soumission aux hommes, le refus de l'homosexualité, les pressions croissantes sur la liberté d'expression, le rejet de l'Occident et de ses valeurs.

Cette frange réactionnaire rencontre en Suisse comme dans toutes les démocraties un soutien déconcertant de la part du pouvoir politique et des mouvements progressistes. Quant à l'ONU et aux organisations internationales, elles plient

de plus en plus devant des revendications d'un autre âge, renonçant à leurs valeurs humanistes.

L'auteure, qui récusé l'accusation et le terme même d'islamophobie, espère qu'un débat de fond s'ouvrira enfin en Suisse sur ces questions laissées jusqu'ici à la seule droite nationaliste. La votation sur l'interdiction des minarets en donne une excellente occasion.

Mireille Vallette a participé avec passion aux combats féministes des années 70. D'abord rédactrice d'un modeste journal d'extrême gauche, elle a été journaliste durant onze ans à la Tribune de Genève, puis responsable d'un dispositif de réinsertion pour chômeurs et collaboratrice d'une institution sociale. Membre du parti socialiste et de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, elle a toujours baigné dans un milieu progressiste. Elle observe avec stupéfaction l'absence de

réaction de ce milieu, voire son soutien à l'intégrisme.

Mireille Vallette, *Islamophobie ou légitime défiance*, 184 pages, Fr. 24.– (13 euros) www.editionsfavre.com, Editions Favre, rue du Bourg 29, CH-1002 Lausanne



GILBERT MARQUÈS: SOLILOQUE

RÉCIT POÉTIQUE ILLUSTRÉ – ÉDITIONS DU MASQUE D'OR, PARUTION MAI 2009

Dans ce récit poétique autobiographique conçu sous forme libérée, je raconte une partie de ma vie durant la période révolutionnaire courant de mars 1968 à mars 1970. Témoignage d'une époque à jamais gravée dans l'histoire comme le symbole de l'ère moderne où les idées nouvelles bousculent les traditions, cet ouvrage s'inscrit à part dans mon œuvre globale puisque je livre généralement peu mon intimité, d'où son intérêt tout particulier. Triste ou gai, désabusé ou heureux, *Soliloque* ressemble à un journal de bord que l'on parcourt comme un voyage au bout de soi-même. Cet ouvrage est agrémenté par la repro-

duction de six dessins originaux au fusain de l'auteur.

Gilbert Marquès est né à Toulouse où il a exercé ses talents d'homme de théâtre et de musicien. Après avoir quitté la scène et s'être retiré à la campagne pour se consacrer uniquement à la littérature, il a reçu fin 2008, de l'association culturelle «L'île des Poètes» associée à la revue *Rencontres*, un prix spécial du jury pour l'ensemble de son œuvre qui couvre globalement presque cinquante ans de créations littéraires.

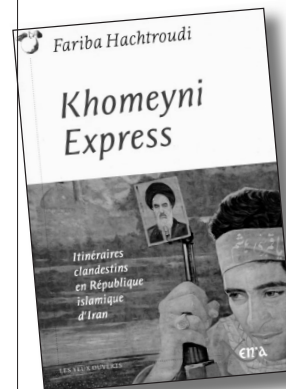
Pour la commande, 16 euros) Gilbert Marquès, Cidex 3651, chemin du Brana-d'en-Haut, F-31840 Aussonne.

KHOMAYNI EXPRESS

LE VRAI VISAGE DE L'ISLAM ET PAS SA CARICATURE POUR ENDORMIR L'OCCIDENT

«Je, soussignée Fariba Hachtroudi, certifie par la présente assumer l'entière responsabilité de mon passage clandestin en Iran. Monsieur Reza G., qui sera mon guide durant ce voyage, m'a mise en garde contre les dangers d'accidents, les risques d'arrestation, d'emprisonnement, d'exécution sommaire et autres «incidents» éventuels. En cas de malheur, je décharge le susnommé de toute responsabilité éventuelle...»

En 1985, la Révolution iranienne est encore dans sa phase fanatique. Poussée par un besoin intérieur, Fariba Hachtroudi entreprend un voyage clandestin dans sa patrie. Pour revoir la terre de ses origines, retrouver la famille, voir et témoigner.



Le récit de ce périple sera comme un cliché pris au bord d'un volcan en éruption. Tout le Moyen-Orient est en effervescence. Entre le

Pakistan, d'où elle part, et l'Iran, subsiste une vaste zone de trafic et d'incertitude. Une femme seule ne n'y est sans doute jamais aventurée.

D'emblée, nous voici plongés dans le monde interlope des passeurs et des faussaires. Puis dans le silence du désert, la puanteur des salles de garde et des casernes, la grisaille bien connue des institutions totalitaires, avec la terreur sourde qu'elles diffusent.

Mais le regard de Fariba est un regard de femme. Elle nous fait redécouvrir toute cette population ordinaire qui, en Iran comme ailleurs, vit d'espoir et de souffrance.

Edité à l'occasion du trentenaire de la révolution iranienne, ce témoignage essentiel paraît à la suite de *A mon retour d'Iran* (Seuil 2007), récit de son deuxième voyage, effectué vingt ans presque jour pour jour après le voyage clandestin.

Fariba Hachtroudi, *Khomeyni Express* 224 pages, Fr. 36.– (18 euros) www.editions-xenia.com, XENIA EDITIONS, CP 395, CH-1800 Vevey.

UN PASTEUR DÉFROQUÉ SANS RAISON EXPLICITE, ALORS QUE LES ÉGLISES SE VIDENT!

Il y a cinquante ans, un pasteur vaudois fut chassé de sa paroisse contre la volonté de 1244 de ses paroissiens. De fait, il fut chassé par le Conseil d'Etat sur préavis du Conseil synodal de l'époque. Son crime? Pour avoir abordé l'étude de l'enseignement de Jésus en toute indépendance, chrétienne traditionaliste notamment, il était parvenu, démonstration à l'appui, à prouver que les traditions chrétiennes et leurs dérives vieilles de vingt siècles en étaient arrivées à retourner de 180° le message initial de Jésus. Aussi, ce pasteur présentait-il en chaire un enseignement loin de correspondre à ce qui se prêchait dans les églises protestantes. Alors qu'il s'en référait avec la rigueur de plus extrême au message authentique de Jésus, l'Eglise vaudoise et son synode l'accusaient de trahir le protestantisme car il ne prêchait pas «la foi commune». Dans une certaine mesure, l'enjeu opposait le message de Jésus aux affirmations théologiques de l'apôtre Paul.

Rappelons que ce pharisien, repent à la suite d'une illumination, n'a jamais rencontré Jésus et ne s'est nullement préoccupé de son enseignement: le début des malversations fut précoce!

Le pasteur Charles Rittmeyer, puisque c'est de lui qu'il s'agit, était d'abord un scientifique, un ingénieur géomètre diplômé de l'Université de Lausanne. En 1942, horrifié par les atrocités que s'infligeaient mutuellement les nations dites chrétiennes, il avait décidé de consacrer sa vie à la recherche du message de Jésus afin de juger si celui-ci avait apporté des éléments valables ou s'il n'était qu'un imposteur de plus, comme tant d'autres. Cinq ans d'étude assidue des documents les plus anciens, écrits en grec, lui permirent de dégager des quatre évangiles tous les propos dont on pouvait être assuré qu'ils étaient de la bouche même de Jésus. Il les avait rassemblés, pratiquant la méthode scientifique des associations d'idées, et s'était aperçu que, s'éclairant mutuellement, ils constituaient un tout cohérent, contrairement à l'opinion générale des plus éminents professeurs de théologie.

Citons l'un d'eux, le professeur Trocmé dans son *Jésus de Nazareth*, page 47: «Reconstituer l'enseignement de Jésus en se servant de tous les dits du Seigneur

est impossible... Ajoutons que, du fait de leur caractère paradoxal, de la brièveté de beaucoup d'entre eux et des fréquentes maladresses de traduction qu'on y décèle ou qu'on y soupçonne, les dits du Seigneur sont souvent obscurs et parfois tout à fait incompréhensibles. Détachés du cadre où ils ont été prononcés et de celui où ils ont été mémorisés, ce sont des perles éparses qui ne permettent plus de reconstituer un ensemble cohérent. Bref, ces paroles ne nous donnent que des aperçus lointains et limités sur l'enseignement du Jésus de l'histoire.»

Au lieu de saisir l'occasion de demander un examen approfondi des thèses de Rittmeyer, par exemple par une commission ad hoc telle que le souhaitait le pasteur, le Conseil synodal s'arrogea le pouvoir de juger par lui-même et exigea la rédaction, par le pasteur en cause, d'un important mémoire dont il rejeta sèchement les conclusions après un examen sommaire: «Nous rejetons votre mémoire, tout votre mémoire, tout, tout... Toutes les thèses de votre mémoire. Dans ces conditions nous ne comprenons pas que vous puissiez songer à demeurer dans notre Église. Notre enseignement se réfère dans une certaine mesure à celui du passé de l'Eglise; il constitue... une tradition», dit, après un instant d'hésitation, le vice-président du Conseil synodal.

Rittmeyer se vit même accusé d'avoir trahi sa promesse de consécration: «Vous promettez de prêcher la parole de Dieu dans sa pureté et son intégrité, telle qu'elle est contenue dans l'Écriture sainte.»

Mais qui, aujourd'hui, oserait encore se targuer de connaître la Parole de Dieu «dans sa pureté et son intégralité»?

Les églises chrétiennes se vident parce qu'il devient évident que les trois piliers sur lesquels repose la foi chrétienne s'effondrent:

– L'Ancien Testament tout d'abord qui, à la suite des travaux des chercheurs bibliques et des fouilles archéologiques, apparaît comme une saga du peuple hébreu, aux fondements d'une historicité douteuse; entrevu par les yeux de la science, l'A.T. devient une œuvre littéraire et poétique majeure certes mais composée par des prêtres imaginatifs dans un but théologique et politique.

– Ensuite, les fondements essentiels de la foi chrétienne vacillent: le supplice de la croix apparaît beaucoup plus comme un assassinat politique que comme le sacrifice volontaire du Fils unique par un Dieu-Père désireux de sauver l'humanité d'un péché originel commis par le mythique Adam. D'autre part, la foi dans la résurrection et la vie éternelle des défunts dans un paradis post-mortem est loin d'être agréée par tous.

– Reste finalement «le bon message» (*evangelium*) de Jésus, la Bonne Nouvelle. Dilué dans les quatre évangiles, il est, comme nous l'avons vu, si difficile d'accès que les théologiens eux-mêmes en admettent l'impossibilité.

Alors pourquoi les autorités de l'Eglise vaudoise n'ont-elles pas profité de l'occasion pour faire examiner à fond cette nouvelle approche du message de Jésus? Car c'était justement ce travail de mise à jour du «message» que Rittmeyer prétendait avoir accompli. Fondant sa prédication sur les seules paroles de Jésus et sur le sens retrouvé des multiples images, symboles, paraboles et prétendus miracles qui en constituent l'enseignement, il entreprit de dévoiler à ses auditeurs la pensée de Jésus.

A l'intention de ses collègues pasteurs, il rédigea un petit opuscule: «La pensée évolutionniste de Jésus, ses incidences sur la vie de l'esprit et le comportement humain», dans lequel il exposait ses découvertes.

Mais voilà: parce que certaines croyances, jugées essentielles par les détenteurs du pouvoir, étaient remises en question, ses thèses furent brutalement et sans examen approfondi jetées à la poubelle par les tenants de la Tradition, et leur auteur exclu de l'Eglise nationale vaudoise, jeté à la rue avec femme et enfants, comme un malpropre. Le Tribunal fédéral par contre refusa le Synode, ce qui permit à Rittmeyer de garder son statut de pasteur... mais sans paroisse ni revenu!

Or à la même époque eurent lieu deux découvertes majeures: celle des Manuscrits de la mer Morte à Qumram et celle, à Nag Hammadi, en Haute-Egypte, de l'Evangile de Thomas, document qui confirme de manière éclatante les thèses de Rittmeyer.

Mais là aussi, les Eglises traditionnelles, aussi bien catholique que protestante, rechignent à donner à ces documents l'importance qu'ils méritent, parce qu'ils remettent en cause les croyances millénaires, émanant initialement de Paul, et confirmées, au IV^e siècle, par les conciles de Nicée et de Constantinople. Conciles convoqués et fortement influencés par l'empereur Constantin qui voulait doter son empire d'une Église disciplinée, hiérarchiquement organisée. Ceux qui, lors de ces conciles, exprimèrent des idées minoritaires et élevèrent des objections furent écartés, persécutés et leurs écrits détruits. (Anus, les Gnostiques, etc.).

Douze siècles plus tard, la Réforme ne remit pas en cause l'Ancien Testament, ni le dogme du sacrifice sur la croix, ni la croyance en la résurrection... et elle se montra tout aussi intolérante que Rome à l'égard des hérétiques.

Fort heureusement, les découvertes du pasteur Rittmeyer ne sont pas tombées dans l'oubli. Ses auditeurs et amis constituèrent un fonds qui, grâce à un salaire modeste, lui permit de poursuivre ses recherches, de donner des conférences et d'écrire de nombreuses communications,

et ce jusqu'à son décès survenu en 2002. Le FAR (Fonds Activités Rittmeyer), qui commémore cette année ses cinquante ans d'existence, dispose présentement de la totalité des écrits du théologien et s'est donné pour tâche d'en assurer la diffusion.

Les autorités des Eglises, en refusant de remettre en question une dogmatique à laquelle une majorité de baptisés n'accorde plus aucun crédit ni intérêt, précipitent la ruine de leurs institutions.

Il est d'autant plus difficile de comprendre leur aveuglement que, par exemple, un ouvrage comme *L'évangile méconnu, la source des paroles de Jésus*, du professeur F. Amsler, apporte un éclairage lumineux sur ces questions. Force est de constater l'incapacité de ces théologiens à tirer les conséquences des travaux des chercheurs bibliques et des résultats des fouilles archéologiques menées en Canaan.

Dans l'avant-propos de *La pensée évolutionniste de Jésus, ses incidences sur la vie de l'esprit et le comportement humain*, document de 1953 destiné à ses collègues licenciés en théologie, Rittmeyer déclare: «Je n'ai rien élaboré de mon chef, mais au

contraire, je suis parvenu à ne redonner la parole qu'à Jésus seul et j'ai découvert de la sorte le propre fondement de son autorité et de sa propre liberté.»

La sagesse voudrait que ces thèses fassent enfin l'objet d'un examen sérieux et d'une sereine discussion. Mais pour le moment, les Eglises, l'Eglise réformée vaudoise en premier lieu, arc-boutées sur leurs traditions séculaires, feignent de les ignorer et refusent tout dialogue. Serait-il prophète celui qui écrivait en 1954: «Conduite par des aveugles, l'Eglise est irrémédiablement perdue. Mais Jésus, que sa pensée désolidarise de cette agonie, vivra dans la plénitude de son esprit partout où la science triomphera, la science pure, c'est-à-dire la découverte des mystères de l'univers. Aussi devons-nous recueillir une joie sans limites de la fermentation purificatrice qui s'étend au monde et à l'homme modernes, quels que soient les maux dont cette émancipation à l'égard des ténébres puisse s'accompagner encore.»

**LE COMITÉ DU FAR
LUCIENNE MAYOR
(CE TEXTE EST DISPONIBLE SUR
LE SITE: WWW.EVOLUER.CH)**

EN LISANT

«Qu'est-ce que c'est que cette histoire de vicaire du Christ sur la terre? N'est-ce pas simplement l'orgueil de l'homme qui de pontife en pontife s'enfle en se transmettant depuis l'apôtre Pierre? Et si l'Eglise temporelle n'était en fait qu'immense orgueil obèse, le confluent de toutes les vanités?» (Jean Raspail, *L'anneau du pêcheur*, Paris 1995, pp. 197-198).

«A l'égard des Juifs, la faillite morale des Eglises allemandes, protestantes et catholiques, aura été marquée et abjecte [...]. Déjà du temps de Weimar, un antisémitisme lourd de menaces régnait dans les Eglises en tant qu'institutions, chez leur haut et bas clergé, chez leurs fidèles. Dans les années vingt, 70 à 80% des pasteurs protestants avaient rallié le parti national du peuple allemand, ouvertement antisémite, et l'antisémitisme régnait dans la presse protestante bien avant que les élections ne portent les nazis au pouvoir [...] La haute hiérarchie catholique avait beau exprimer en privé son désaccord sur certains points de la doctrine antisémite nazie et sur le caractère sanglant de l'entreprise éliminationniste (reflet d'un conflit plus global avec un régime qui ten-

tait de briser son pouvoir), l'Eglise catholique, en tant qu'institution, restait profondément et publiquement antisémite [...]. Les Eglises allemandes coopérèrent spontanément aux mesures ouvertement éliminationnistes et souvent porteuses de mort. Si les phares moraux et les consciences de l'Allemagne étaient volontaires pour servir la politique antisémite, pouvait-on attendre moins de leurs fidèles?»

Daniel-Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler*, Paris 1997, pp.115,117 et 119).

Au sujet des complicités que la Scientologie a trouvées au sein de l'Eglise catholique: «Ce soutien peut donc provenir également d'une sous-estimation des véritables enjeux. Nous avons montré dans *Le Retour du Diable* (Villeurbanne, 1997) comment une partie de l'Eglise, par refus de la laïcité, en est venue à pactiser avec le diable. On connaît le rôle joué par le très catholique Cesnur (dirigé par le professeur Massimo Introvigne et Jean-François Mayer) dans la défense desdits «nouveaux mouvements religieux» et dans le combat contre les associations

antisectes. La lettre adressée par le Père Yves de Gibon, délégué aux sectes du cardinal Marty, au président de la section française de l'Eglise de Scientologie nous fournit une autre piste. Mieux vaudrait une foi quelconque que pas de foi du tout, bref osons une formule provocante (mais qui pose bien le débat) plutôt la Scientologie que l'athéisme moderne» (Paul Ariès *La Scientologie: laboratoire du futur?*, Villeurbanne, 1998, p.103).

Depuis le Moyen Age, des milliers de pèlerins se rendent, de presque toute l'Europe, chaque année à Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice (Espagne) où l'on prétend, aujourd'hui encore, qu'y fut découvert, au XI^e siècle, le tombeau de l'apôtre Jacques. Ce passage du livre *Iacobus* de Matilde Asensi (Paris, 2000, p.276) remet les choses à leur place:

«Au IV^e siècle de notre ère, Priscillien, disciple de l'anachorète égyptien Marcos de Memphis et évêque de Galice, avait été l'instigateur d'une doctrine chrétienne que l'Eglise de Rome condamna immédiatement comme hérétique. En peu de temps, on compta par milliers ses disciples, avec de nombreux prêtres et

évêques parmi eux, et sa belle hérésie fondée sur l'égalité, la liberté et le respect, alliée à la conservation des connaissances et rites antiques, s'étendit à toute la péninsule hispanique et même au-delà. L'ingénu Priscillien qui se rendit en toute confiance à Rome pour demander la compréhension du pape Damase fut torturé et condamné sans miséricorde à être décapité par les juges ecclésiastiques. Ses disciples, loin de se laisser terroriser par les menaces de la Sainte Eglise de Rome, récupérèrent le corps mutilé de Priscillien et le transportèrent en Espagne. Son hérésie continua à se propager comme un feu grégeois. La tombe du martyr hérétique, qui avait été un homme très bon, se convertit en un lieu de pérégrinations massives, et comme ni les siècles ni les énormes efforts tentés par l'Eglise ne réussirent à anéantir cette coutume, elle fit de nouveau ce qu'elle savait si bien faire: de la même manière qu'elle inventait des saints inexistantes, transformait les célébrations des dieux antiques en fêtes chrétiennes ou maquillait la vie de personnages populaires, presque toujours païens ou initiés, pour l'accommoder aux canons de la sainteté, elle profita de l'oubli dans lequel était tombé le sépulcre de Priscillien au moment de l'invasion arabe du VIII^e siècle, un temps de mort et de terreur, pour le transformer en sépulcre de l'apôtre saint Jacques-le-Majeur, frère de saint Jean l'Évangéliste, et fils, comme celui-ci, du pêcheur Zébédée et d'une femme appelée Marie Salomé. Elle le dota d'une belle légende chargée de miracles permettant de justifier l'impossible, car saint Jacques n'était jamais venu en Espagne comme le démontraient les Évangiles et les Actes des Apôtres, pas plus que son corps, curieusement décapité lui aussi, n'était arrivé à Saint-Jacques-de-Compostelle dans une barque de pierre poussée par le vent depuis Jérusalem.»

Le professeur Christian Giordano enseigne à l'Université de Fribourg. Dans une lettre ouverte, parue dans *L'Hebdo* du 15 janvier 2009, Charles Poncet intervient au sujet d'une proposition de cet enseignant: afin d'améliorer l'intégration des immigrés, il faut: «les soustraire aux tribunaux ordinaires et créer en Suisse des juridictions religieuses qui, par exemple, traiteraient les divorces ou les successions des musulmans». Commentaire de Poncet: «Il faudrait, selon vous... reconnaître à une communauté immigrée le droit à ses propres tribunaux. Au fond, vous voudriez que les Suisses catholiques puissent, par exemple, faire annuler leur

mariage par le Tribunal de la Rote romaine – la juridiction compétente en la matière – et ne pas être contraints de s'en remettre à un juge de gauche, laïc et mal luné, pour décider si l'homme peut défaire ce que Dieu, paraît-il a uni... Ainsi, le mullah, le rabbin, le curé, le pasteur, le pope, le brahmane et autres tenants des goupillons les plus variés pourraient tantôt se saisir de litiges jadis réservés à la sourcilieuse houlette de magistrats laïcs, généralement élus par le peuple, qui ne rendent de comptes à aucune divinité et s'emploient à appliquer les lois de façon uniforme. Énoncer la proposition suffit à en démontrer le caractère totalement délirant dans un pays comme le nôtre. Sous couvert de pensées libérales, votre marotte saugrenue remet en cause le principe fondateur d'une démocratie véritable: la loi est la même pour tous.»

Au sujet du double centenaire de Charles Darwin: «Bien sûr, vous avez fait grincer quelques dents parmi vos Pairs et chez les Pères de l'Eglise – on ne rompt pas impunément avec le finalisme qui régnait depuis deux mille ans; on ne remet pas en cause si facilement la place de l'homme dans la nature. A ce propos, vous n'êtes pas sans savoir que les polémiques ne se sont pas apaisées. Portant haut le flambeau du créationnisme, et de son avatar modernisé et pseudo-scientifique de «dessein intelligent», des fondamentalistes chrétiens et musulmans sont de plus en plus nombreux à vous interdire l'entrée des écoles» (Elisabeth Gordon, *L'Hebdo* du 5 février 2009).

«L'historien Julian Casanova considère que l'Eglise catholique et espagnole refuse notamment de reconnaître son «rôle de bourreau» et son «approbation de l'extermination légale!» On comprend dès lors pourquoi le cardinal-archevêque de Madrid et président de la Conférence épiscopale, Mgr Antonio Maria Ronco, évoque la «nécessité de savoir oublier». Une mémoire sélective toutefois, puisque, dans le même temps, l'Eglise espagnole a fait canoniser ou béatifier 997 fidèles principalement des membres du clergé et des ordres religieux, victimes de la «terreur rouge» (1934-1938). Quant à l'armée (soit, selon Victor Hugo, les tueurs alliés aux menteurs de l'Eglise) elle s'oppose toujours à tout hommage aux militaires loyalistes fusillés pour s'être opposés au soulèvement fasciste (Jean Ortiz, «Bataille pour la mémoire républicaine», dans *Le Monde diplomatique*, février 2009).

CLAUDE CANTINI

LES BRÈVES DE THOR DANNEMAN

• Qui a dit «il fallait remettre cet argent aux banquiers pour qu'il fructifie»? Non, ce n'est pas un professeur de la London School of Economics, mais Jésus (Matthieu, 15:27). Si vous ne la connaissiez pas, celle-là, c'est que votre connaissance des Évangiles est lacunaire. Alors il faudrait voir à ne pas toujours la ramener avec cette pseudo «bonne nouvelle».

On trouve aussi ceci, dans Luc, 16:14: «et les pharisiens, qui aiment bien l'argent»... Comment voulez-vous que nous nous débarrassions de nos clichés antisémites quand on les trouve même dans ces textes pieux?

Le plus intéressant dans la Bible, ce sont les effets spéciaux, la mer qui s'entrouvre pour qu'on puisse la traverser à pied, les murailles qui tombent au son de la trompette, l'étoile qui bouge pour guider les rois mages. On sait que ce n'est pas pour de vrai, qu'Hollywood est passé par là. Mais ça intrigue et amuse les enfants, et c'est bien l'essentiel.

C'est vrai que la démocratie présente de nombreux désavantages. Mais à l'inverse des dictatures, elle a pour elle d'empêcher l'accès au pouvoir, comme on a pu le voir avec le nazisme, le communisme et encore maintenant dans plusieurs pays africains, d'alcooliques, de pédophiles, de droits-communs, de schizophrènes, de tueurs en série, de sadiques, de mégalomanes, de va-t-en-guerre (ai-je oublié des catégories?). Si le roi Duncan avait été un monarque constitutionnel, Macbeth (dont avons une belle tragédie par escript) n'aurait pas pu se livrer à ses crimes abominables, et lady Macbeth aurait dû se contenter d'un nombre raisonnable de paires de chaussures.

Libre
par la
Pensée
ASLP

ASLP
FVS

Le comité de rédaction, respectueux d'une totale liberté d'expression, précise que les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager l'Association vaudoise de la Libre Pensée dans son ensemble.

COMPRENDRE ET NOUS FAIRE COMPRENDRE

Dans le passé les phénomènes inexplicables étaient attribués à des êtres supérieurs. Aujourd'hui nous savons que l'éclair n'est qu'une question d'électricité, que les tremblements de terre, les raz de marée, les épidémies, etc. ne sont pas des punitions divines. Nous savons que la plupart des fêtes religieuses célèbrent des événements naturels ou des faits historiques. Nous savons que les dieux ont été les réponses aux questions auxquelles les hommes du passé n'avaient pas de réponse. (Les «histoires» de la Bible ne sont pas des reportages d'événements mais des tentatives d'explication d'événements cf. le poisson rouge). Il ne s'agit pas de combattre les religions et il est urgent de faire comprendre à tout le monde que la laïcité n'est pas en conflit avec les religions mais en est la suite logique. Quand on apprend à compter on dit une pomme plus une pomme ça fait deux pommes.

Quand notre cerveau a acquis suffisamment de maturité pour passer à l'abstraction cela devient 1+1=2. La laïcité c'est l'abstraction des religions. Ainsi la démocratie est l'abstraction et la suite logique de la théocratie. En combattant les religions ou leurs signes extérieurs, on combat les effets au lieu de combattre les causes. Il faut aller à la racine et poser la question de l'existence des dieux. Si on comprend ce qu'ont été les dieux et les théocraties dans le passé on comprend la laïcité et la démocratie dans le présent. D'un côté nous jonglons avec les technologies d'avant-garde et d'un autre côté nos croyances et notre langage sont encore ceux des hommes de la Préhistoire. Ne combattre que les signes extérieurs des religions ne peut qu'apporter de nouveaux conflits. Il faut en plus poser la question de l'existence des dieux et par conséquent trouver la coexistence pacifique dans la laïcité qui est le dénominateur commun à tous les hommes. Il est absurde de discuter de religions si les dieux n'existent pas.

LE PRINCIPE DU POISSON ROUGE

Si je ne connais pas l'histoire de la sélection des carassins et que je me demande pourquoi mon poisson rouge est rouge je peux y chercher et trouver des explications. Mon poisson rouge est rouge parce que:
Il est furieux
Il a de la fièvre
Il a un coup de soleil
Il me voit sortir nue de la douche

Semblablement quand les hommes du passé
– se sont demandés ce que c'était que le tonnerre ils ont pensé qu'il s'agissait de la colère de quelqu'un de très puissant et de très fâché qui habitait là-haut
– ont vu que les mariages consanguins produisaient des enfants anormaux; ils en ont déduit que les dieux interdisaient les mariages de membres de la même famille

– ont constaté que les Noirs étaient malmenés par les autres; ils en ont déduit que le père des Noirs avait sans doute été puni pour une mauvaise action... par exemple rire de la nudité de son père ivre.

Ils ont eu l'intuition de la vie éternelle, aujourd'hui nous savons que nous recevons les gènes de nos ancêtres et en transmettons à nos descendants et que les atomes qui nous constituent continuent à voyager dans l'univers après notre désagrégation.

Nous savions déjà que la Bible n'est pas un livre de prière mais raconte l'histoire du peuple juif. J'y ajouterais que c'est aussi leur livre de sciences naturelles: le livre dans lequel ils essayaient d'apporter des explications/justifications à ce qu'ils voyaient autour d'eux.

C'est-à-dire que tout en reconnaissant la sagesse des anciens et la façon extraordinaire avec laquelle ils ont cherché à expliquer ce qu'ils voyaient autour d'eux, notre raisonnement ne peut pas s'arrêter aux réponses d'il y a 5000 ans mais doit suivre l'évolution de nos connaissances.

Nous devons aussi expliquer cela aux nouveaux venus sinon ils ne peuvent pas nous comprendre.

NOUS SOMMES PASSÉS PAR LÀ

Entre les immigrés et nous un chaînon manque: ils ne nous connaissent pas, ni notre histoire. C'est à nous de la leur expliquer. Il ne peuvent pas deviner que nous avons mis l'existence des dieux en doute depuis belle lurette. C'est bien là le fond du problème: eux n'ont pas encore pensé que les dieux pourraient ne pas exister car dans leurs pays c'est une question qui n'a pas encore été soulevée. Par

L'INQUISITION PROTESTANTE

Pour le 500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin, la «foi des archives» vous propose la lecture de la brochure de J. Rouquette *Les victimes de Calvin*, publiée en 1908 mais toujours d'actualité.

Table des matières:

- Préface
- Caractère et législation de Calvin
- Le poète Gruet, son supplice (1547)
- Les patriotes de Genève, supplice de Berthelier
- Bolsec et la légende du fer rouge
- Supplice de Michel Servet
- Castalion (Castellion) et la peste à Genève
- Quelques autres victimes

Pour en savoir plus vous pouvez aussi demander à notre rédaction (AVLP, case postale 5264, CH-1000 Lausanne) la brochure d'Edouard Herriot *La vie et la passion de Michel Servet*.

□ **J. Rouquette** – *Les Victimes de Calvin*

1908, 66 pages, Fr. 15.– + port

□ **Edouard Herriot** – *La vie et la passion de Michel Servet*.

1932 (1907), 34 pages, Fr. 8.– + port.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Ville: _____

A retourner à: AVLP, Case postale 5264, CH-1002 Lausanne

contre parmi nous les athées sont nombreux, d'autres croient qu'il doit bien y avoir quelque chose, mais certainement pas ce que nous racontent les religions». Les croyants «comme dans le temps» sont de moins en moins nombreux. Les églises se vident et les vocations se font rares. Nous savons que les événements climatiques ou les maladies ne sont pas des manifestations divines. Nous connaissons l'évolution des espèces et l'origine de notre système solaire. Nous pensons que les textes sacrés sont des métaphores ou des allégories. Nous considérons que les dieux ont été la réponse aux questions que les hommes se posaient quand ils n'avaient pas encore de réponses scientifiques à ces questions et que laïcité, athéisme, droits de l'homme, démocratie sont la suite logique de ce qui a précédé. Si nous n'expliquons pas cela aux nouveaux arrivés ils ne peuvent ni le savoir ni nous comprendre. Il faut aussi leur dire que «nous sommes passés par là» et qu'en aucun cas on ne va faire marche arrière. Ma grand-mère a passé sa vie dans une longue robe noire et avec un foulard noir sur sa tête. Quand ma mère et mes tantes ont voulu s'habiller «moderne» leur père les a battues et les a traitées de putains. Ça se passait en Belgique dans les années 1930. Ma mère et mes tantes ont lutté pour se libérer. Quand j'étais petite il fallait mettre un soutien-gorge, une chemisette, une combinaison, un jupon et ma grand-mère se désespérait parce que je refusais de mettre un corset! Une autre tante a eu six enfants mais son mari ne l'a jamais vue nue et elle se lavait avec un gant de toilette sous sa chemisette pour ne pas commettre le péché de se voir nue... et ça dans les années 1950! Dans les années 1960 on ne sortait pas de la maison sans chapeau, gants, bas nylon, sac à main et hauts talons... Pas question de mettre un pantalon! Si vous regardez les photos d'enterrement de ces années-là vous verrez que les femmes étaient habillées de noir sous un énorme voile noir. Je me souviens du drame des robes qui «pendaient»: quand ma mère finissait une robe elle montait sur la table et mon père, avec une latte, mesurait exactement le nombre de centimètres du sol pour que ma mère puisse coudre un ourlet parfaitement horizontal mais si on changeait de chaussures, la robe «pendait» et c'était grave! Pas étonnant que maintenant on s'habille n'importe comment. Même les congrégations religieuses ont modernisé leurs uniformes et les prêtres sont en blue-jeans comme tout le monde. En 1977 en

Belgique une femme avait encore besoin d'une autorisation écrite de son mari pour pouvoir ouvrir un compte en banque, ça m'est arrivé. Les femmes ont obtenu le droit de vote dans le canton suisse d'Appenzell en 1990. Eh bien maintenant après tout ça, il faut dire aux nouveaux venus: «Nous vous comprenons, nous étions dans le même cas, on s'en est sorti, nous sommes passés par là et on n'en veut plus!» Point. Quand j'étais petite il fallait prier au lever, avant et après le repas, au salut, aux vêpres, le soir avant de se coucher, il fallait aller se confesser et assister à la messe le dimanche (les hommes à droite, les femmes à gauche), jeûner avant Noël, avant Pâques, le vendredi. On récitait le chapelet, les oraisons jaculatoires, les litanies, on allait en pèlerinage, on faisait des processions. Le Vendredi-Saint nous allions vers 15 heures à l'église pour prier, agenouillées par terre et les bras tendus vers le haut, pendant une heure. Pour faire pénitence. Il m'était interdit de siffloter car j'aurais fait pleurer la Sainte Vierge. Dans les écoles catholiques les élèves devaient aller à la messe tous les matins avant les cours. En 1946, pour pouvoir devenir instituteur communal, mon père a dû présenter un certificat attestant qu'il était bon catholique signé par le curé. Nous sommes passés par là et nous n'en voulons plus.

Dans le passé nous avons eu l'Inquisition, on a écartelé des gens, on en a brûlé vifs

Les catholiques ont assassiné des protestants et les protestants ont assassiné des catholiques et maintenant on ne croit même plus que les dieux existent. Il faut expliquer qu'après tout ça, nous on est comme on est parce qu'on est devenu comme ça. Consciemment ou non, nous sommes les fils de 1968 et de Woodstock et on en a assez bavé pour ne plus retourner en arrière. Il a fallu le Vietnam pour apprendre qu'il faut faire l'amour, pas la guerre. Nos mères ont été contraintes de supporter la tyrannie du mariage. Nous, à force de drames, de scandales et de divorces, nous avons appris que les mammifères ne vivent pas en couple et que les jeunes ont droit à une vie sexuelle dédramatisée. Nous ne voulons plus de tabou. Les chapeaux, les voiles et les foulards on s'est battues contre c'est pourquoi nous sommes choquées quand nous voyons d'autres femmes qui se comportent justement de la façon qu'on a eu tant de mal à combattre. Nous n'avons rien contre les personnes, nous sommes choquées parce que nous avons l'impression que nous sommes battues pour rien. C'est ça le problème: nous sommes passées par là et nous n'en voulons plus. Ma mère, mes tantes, moi, mes cousines et mes copines nous nous sommes battues et nous continuons à le faire, pour que nos filles puissent vivre libres, mais pas seulement nos filles, toutes les femmes, toutes les personnes. Il faut expliquer aux nouveaux venus (et à nos jeunes générations) qu'il y a à peine cent ans nous avons été comme eux, nous sommes passés par là, on s'en est sorti et nous n'en voulons plus. Point.

ANNE LAUWAERT

L'Association suisse de la Libre Pensée

a le pénible devoir de faire part du
décès de

Monsieur Louis Bloch (1920-2009)

Ancien président de la section de
Bâle et co-président de l'ASLP.
Les obsèques ont eu lieu à Bâle le
4 septembre 2009.

BIBLIOTHÈQUE

Avez-vous des livres anciens, des revues ou des documents dont vous souhaitez vous débarrasser? Si oui, faites-le-nous savoir ou envoyez-les-nous directement à notre rédaction, afin d'enrichir notre documentation et nos collections.

À VOUS DE VOUS EXPRIMER

Cher lecteur du *LIBRE PENSEUR*, votre opinion peut intéresser d'autres lecteurs. Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre article à l'adresse suivante:

LE LIBRE PENSEUR
Case postale 5264
CH-1002 LAUSANNE

CLÔTURE DE LA RÉDACTION
1^{er} novembre 2009

Les écrits anonymes ne seront pas pris en considération.

